



**HAL**  
open science

**“ Guillemets ” hippocratiques : fonctions de l’expression  
“ (ce) qui est appelé... ”, ( ) καλεμενος vel. sim., dans le  
texte scientifique ancien**

Nathalie Rousseau

► **To cite this version:**

Nathalie Rousseau. “ Guillemets ” hippocratiques : fonctions de l’expression “ (ce) qui est appelé... ”, ( ) καλεμενος vel. sim., dans le texte scientifique ancien. D. Manetti; L. Perilli; A. Roselli. Ippocrate e gli altri, 590, Publications de l’École française de Rome, 2021, Collection de l’École française de Rome, 9782728315062. 10.4000/books.efr.21665 . hal-03951937

**HAL Id: hal-03951937**

**<https://hal.science/hal-03951937v1>**

Submitted on 23 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME  
590

# IPPOCRATE E GLI ALTRI

XVI COLLOQUIO INTERNAZIONALE IPPOCRATICO  
ROMA, 25-27 OTTOBRE 2018

a cura di

Daniela MANETTI, Lorenzo PERILLI, Amneris ROSELLI

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

2022

Ippocrate e gli altri : XVI colloquio internazionale ippocratico,  
Roma, [Accademia Nazionale dei Lincei, École française de Rome]  
25-27 ottobre 2018 / a cura di Daniela Manetti, Lorenzo Perilli, Amneris Roselli.  
Rome : Ecole française de Rome, 2022  
(Collection de l'École française de Rome, 0223-5099 ; 590)  
ISBN 978-2-7283-1505-5 (br.)  
ISBN 978-2-7283-1506-2 (EPub)  
Disponibile sur Internet : <<https://books.openedition.org/efr/21665>> ©2022  
DOI : 10.4000/books.efr.21665

1. Hippocrate (0460-0377 av. J.-C. ; médecin) -- Influence
2. Médecine grecque et romaine
3. Actes de congrès
- I. Colloque international hippocratique (16 ; 2018 ; Rome)
- II. Manetti, Daniela, 1950-
- III. Perilli, Lorenzo, 1964-
- IV. Roselli, Amneris, 1949-

CIP – *Bibliothèque de l'École française de Rome*



© - École française de Rome - 2022  
ISSN 0223-5099  
ISBN 978-2-7283-1505-5

## SOMMARIO

Daniela MANETTI, Lorenzo PERILLI e Amneris ROSELLI, <i>Introduzione</i> .....	1-12
--	------

### PARTE PRIMA

#### INTORNO AL CORPUS HIPPOCRATICUM: IL CONTESTO GRECO

Jacques JOUANNA, <i>Hippocrate et les autres : la conception du climat</i> .....	15-34
Paul DEMONT, <i>Jeûne, restrictions alimentaires et perte d'appétit dans la Collection Hippocratique</i> .....	35-60
Elizabeth CRAIK, <i>Doctors and dramatists: On Diseases of Girls and the tragic Electra</i> .....	61-72
Stavros KOULOUMENTAS, <i>Tracing the origins of beings: cosmogony and anthropogony in On Flesh</i> .....	73-88
Amneris ROSELLI, <i>Il regime di Affezioni interne. Cibi, esercizi e guarigione</i> .....	89-104
Philip J. VAN DER EIJK, <i>Aristotle's biomedical project</i> .....	105-132

### PARTE SECONDA

#### INTORNO AL CORPUS HIPPOCRATICUM: IL CONTESTO MEDITERRANEO

Markham J. GELLER, <i>A Babylonian visiting an Asklepion</i>	135-146
Marie-Helène MARGANNE, <i>Les références à l'Égypte dans la Collection hippocratique</i> .....	147-172
Florence BOURBON, <i>Grain de Cnide et cumin d'Éthiopie: les médecins hippocratiques et les plantes des autres</i> .....	173-196

## PARTE TERZA

IPPOCRATE: LA SUA IMMAGINE,  
LA TRADIZIONE, LA LINGUA

- Robert J. HANKINSON, *The Pseudo-Hippocratic Letters and the Greek self-image of virtue, health, and expertise . . . .* 199-216
- Giulia ECCA, *Il De medico e gli 'altri trattati' ippocratici . . .* 217-236
- Mathias WITT, *Aphorisms, Coan Prenotions and Crises: early compilations as witnesses of a proto-Hippocratic corpus and of lost medical sources . . . . .* 237-266
- Paul POTTER, *New testimonies to Diseases of Women I-II . .* 267-280
- Ignacio Rodríguez ALFAGEME, *Sobre algunos compuestos con preposición en el Corpus Hippocraticum . . . . .* 281-298
- Nathalie ROUSSEAU, «*Guillemets*» *hippocratiques: fonctions de l'expression «(ce) qui est appelé...» ([ὁ] καλεόμενος uel sim.) dans le texte scientifique ancien . . . . .* 299-340

## PARTE QUARTA

## IPPOCRATISMI

- Véronique BOUDON-MILLOT, *Hippocrate inventeur de la clinique et les médecins clinicoi: Damocrate, Magnos et les autres . . . . .* 343-362
- Daniela FAUSTI, *L'eredità di Ippocrate nella farmacologia: i diversi approcci nella medicina di età imperiale . . . . .* 363-382
- Divna STEVANOVIĆ-SOLEIL, *Le diagnostic et le pronostic dans la consommation. Areté de Cappadoce critique d'« Hippocrate » . . . . .* 383-398
- Tommaso RAIOLA, *Dalla parte del paziente: dolore e terapia in chirurgia da Ippocrate a Galeno . . . . .* 399-418
- Matteo MARTELLI, *Ippocrate nella tradizione alchemica siriana e araba. . . . .* 419-436
- Anna Maria IERACI BIO, *Per lo studio dell'umanesimo medico: l'Ippocrate di Giorgio Valla . . . . .* 437-460

Lutz Alexander GRAUMANN, <i>The Hippocratic Clubfoot re-visited: New medical readings of De articulis 62</i> . . . .	461-490
Index locorum Hippocraticorum . . . . .	491-504
Index locorum ex antiquis praeter Hippocratem auctori- bus . . . . .	505-518
Index rerum et verborum notabiliorum . . . . .	519-528
Index nominum . . . . .	529-534
Riassunti . . . . .	535-546
Sommario . . . . .	547-549

Nathalie ROUSSEAU, «*Guillemets*» *hippocratiques: fonctions de l'expression «(ce) qui est appelé...»* ([ὁ] *καλεόμενος uel sim.*) *dans le texte scientifique ancien*, p. 299-340.

Cette étude propose une double réévaluation des fonctions de l'expression «(ce) qui est appelé...», (ὁ) *καλεόμενος uel sim.* La prise en compte des spécificités de la voix passive explique d'abord pourquoi, paradoxalement, Galien comme les lecteurs modernes ont pu y voir une façon de signaler un terme comme technique ou inusuel, mais aussi bien comme courant, ou encore de blâmer un terme jugé inapproprié. L'analyse du corpus complet des participes signifiant «(ce) qui est appelé» dans la *Collection hippocratique* (58 occurrences, accompagnant 46 termes ou locutions différents), dans leur contexte, montre ensuite la très faible part de la fonction polémique («le/la prétendu[e]...»), contrairement à la mise en relief de termes «techniques», qui ne sert cependant pas tant au signalement de la technicité d'un terme qu'à la structuration du texte scientifique, ainsi que l'illustre la place fréquente de ces participes au début d'un développement explicatif. En dernière analyse, ces expressions, tout comme nos guillemets modernes, relèvent de la «modalisation autonymique» (J. Authier-Revuz) : elles provoquent un arrêt sur un terme à la fois employé «en usage» et «en mention», laissant ainsi au lecteur le soin d'interpréter les raisons de cet arrêt.

This chapter provides a twofold reassessment of the functions of the phrase «what/that is called...», (ὁ) *καλεόμενος uel sim.* By taking into account the specific features of the passive voice, we can first of all explain why, paradoxically, both Galen and modern readers may have understood this phrase as a way of pointing out a term as technical or unusual, but also as common, as well as a way of blaming a term deemed inappropriate. Then, a careful analysis of the whole corpus of participles signifying «what/that is called» in the Hippocratic Corpus (58 occurrences, associated with 46 different terms or phrases), in their very context, shows very few examples of the polemical function («the so-called...»). In contrast, the participles are very often found with «technical» terms; however, they have less to do with pointing out the technicality of a term than with structuring the scientific text, as illustrated by the frequent position of these participles at the beginning of an explanatory development. Ultimately, these phrases, like our modern quotation marks, fall under the heading of «autonymic modalization» (J. Authier-Revuz): they produce a pause on a term that is both «in use» and «in mention», leaving it to the reader to determine the motives for this pause.

Véronique BOUDON-MILLOT, *Hippocrate inventeur de la clinique et les médecins clinicoi: Damocrate, Magnos et les autres*, p. 343-362.

Ce chapitre a pour but d'attirer l'attention sur un paradoxe : alors qu'Hippocrate est universellement reconnu comme le père de la médecine clinique basée sur l'observation de signes cliniques et sur des conclusions rationnelles, on ne trouve nulle part dans tout le Corpus hippocratique l'adjectif grec *clinicos*. De fait, la première occurrence de ce mot se trouve en latin, chez Pline

NATHALIE ROUSSEAU

« GUILLEMETS » HIPPOCRATIQUES :  
FONCTIONS DE L'EXPRESSION  
« (CE) QUI EST APPELÉ... », (Ὁ) ΚΑΛΕΟΜΕΝΟΣ  
VEL. *SIM.*, DANS LE TEXTE SCIENTIFIQUE ANCIEN

Tout discours scientifique s'accompagne d'une nécessaire attention à la dénomination. Le spécialiste qui transmet un savoir doit non seulement employer un langage précis et rigoureux, mais aussi s'assurer de la compréhension des auditeurs ou des lecteurs auxquels il s'adresse : il lui appartient donc, pour tout terme qui ne lui semble visiblement pas faire partie du vocabulaire connu de ses interlocuteurs, d'en proposer une définition. Mais il peut aussi leur fournir une autre indication précieuse, qui est celle du cercle des personnes qui admettent l'emploi de ce terme – la communauté d'usage –, que celui-ci possède ou non par ailleurs un sens différent dans la langue générale.

Une telle indication, en particulier, est fournie lorsque le terme technique est introduit par une forme conjuguée active d'un verbe signifiant « nommer » ou « appeler » : que le sujet soit ou non précisé de façon explicite, l'emploi de la première ou de la troisième personne, au singulier ou au pluriel, qui inclut ou non le locuteur, n'est pas indifférent. À l'inverse, l'omission de cette indication résultant de l'emploi de ces mêmes verbes à la troisième personne du pluriel sans sujet exprimé, ou encore au passif, qui a fondamentalement pour fonction de « permettre la construction de phrases sans agent »<sup>1</sup>, peut également apparaître signifiant.

De manière remarquable, un tel fonctionnement est déjà largement illustré dès les premiers textes médicaux qui nous sont parvenus. Les traités de la *Collection hippocratique* offrent, à côté de quelques exemples de καλέομεν ou ὀνομάζομεν « nous appelons, nous nommons », une majorité d'occurrences de καλέουσι ou καλέεται uel *sim.* « on nomme », ou du participe (ὁ) καλούμενος / (ἡ) καλομένη uel *sim.* « (ce) qui est appelé »<sup>2</sup>, qui gomment l'identité de celui qui prend en charge la responsabilité de la dénomination.

<sup>1</sup> Lyons 1970 [1968], p. 289.

<sup>2</sup> Comme permet de le déduire la consultation du *Thesaurus linguae Graecae*



Or comme l'a bien vu Galien, grand lecteur d'Hippocrate par ailleurs pourvu d'une conscience acérée des pouvoirs des mots<sup>3</sup>, de telles formes passives ne servent pas nécessairement à donner un caractère impersonnel à un discours scientifique dépourvu de toute subjectivité. Dans son *Commentaire au Régime des maladies aiguës* d'Hippocrate, le médecin de Pergame commente « l'ajout » (προσπιθέναι, προσθήκη) de καλούμενον « appelé » à ὄξύμελι « oxymel »<sup>4</sup> en lui assignant trois fonctions distinctes<sup>5</sup>:

Τὸ καλούμενον καὶ τὸ καλεῖσθαι καὶ τὰ παραπλήσια τούτοις ἔμαθες αὐτὸν προσπιθέντα ποτὲ μὲν ὡς οὐδέπω συνήθους ἅπασιν τοῖς Ἑλλήσι τῆσδε τῆς προσηγορίας οὔσης, ποτὲ δὲ ὡς ἀκύρως λεγομένης, ἐνίοτε δὲ ὡς ἐνδεικνυμένης τι τεχνικόν, ὡς ἐπὶ τῶν κροταφιδῶν καὶ μαστητήρων μυῶν ἐδιδάξαμεν. Ἀλλ' ὅτι μὲν οὐδὲν ἐνδεικνύται τεχνικόν ἢ προσηγορία τοῦ ὄξυμέλιτος, ἅπαντι δῆλον. Ἀλλ' ἦτοι μεμφόμενος ἢ ὡς οὐδέπω συνήθη διὰ τῆς τοῦ καλεομένου ἐπεσημῆματο προσθήκης. Ἐγχορεῖ δ' ἐκάτερον· ἴσως μὲν γὰρ τότε πρῶτον εἰς χρῆσιν κοινὴν ἤρχετο. Τάχα δὲ καὶ μέμφεται τὴν φωνὴν ὡς ἐμφαίνουσιν ἦτοι ἐκ τοῦ ὄξους καὶ μέλιτος μόνων συγκεῖσθαι τὸ φάρμακον ἢ ὡς μέλιτος διαφορὰν δηλοῦσαν, ὡς εἰ καὶ οὕτως ἔλεγέ τις· Τὸ δὲ μέλι τὸ ὄξυ δύναμιν ἔχει τοιάνδε. Περὶ μὲν δὴ τῆς τοῦ καλεομένου προσθήκης δῆλον· ἐπ' αὐτὸ δὲ τὸ χρήσιμον ἴωμεν.

Tu as appris qu'il ajoute *kaloumenon* (« appelé »), *kaleisthai* (« être appelé ») et autres termes semblables tantôt lorsque ce nom n'est pas encore habituel pour tous les Grecs, tantôt lorsqu'il est employé de façon impropre, parfois lorsqu'il renvoie à un élément technique<sup>6</sup>, comme

[= TLG] électronique (Université de Californie, Irvine), qui donne la liste de toutes les formes sous lesquelles apparaît un même lemme. Sur les différents verbes signifiant « nommer, appeler » dans la *Collection hippocratique*, voir le début du § I *infra*. Sur le corpus des 58 occurrences de l'expression « (ce) qui est appelé... » que l'on peut relever dans les traités non réputés tardifs de la *Collection hippocratique*, dont les exemples, présentés en entier dans l'Annexe, ont été numérotés pour faciliter les renvois, voir *infra* et n. 18, ainsi que § I et n. 21. De manière générale, les titres des traités hippocratiques et galéniques sont donnés en entier en français, et abrégés en latin en suivant la bibliographie du Corpus Medicorum Graecorum initiée par Gerhard Fichtner et publiée en ligne sur le site de la Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften. Lorsque l'éditeur n'est pas mentionné, le texte est repris à l'édition d'Émile Littré. Sauf mention contraire, les traductions proposées dans l'ensemble de l'étude sont personnelles, hormis dans l'Annexe, où, pour illustrer les interprétations possibles de cette expression, les traductions sont, sauf mention contraire (« trad. N.R. » *uel sim.*), reprises aux éditeurs des textes cités.

<sup>3</sup> Voir p. ex. Rousseau 2017 et 2021.

<sup>4</sup> Voir Annexe, ex. 40.

<sup>5</sup> Au début de ce passage, Galien associe au participe καλούμενον l'infinif passif καλεῖσθαι « être appelé » et « les autres termes semblables » (τὰ παραπλήσια τούτοις) à titre de comparaison, mais s'intéresse par la suite spécifiquement à l'emploi du participe. Sur l'importance, pour Galien, de l'emploi du verbe καλεῖν *uel sim.* dans le texte scientifique, voir notre Conclusion *infra*.

<sup>6</sup> Ici, l'emprunt fr. *technique* « [P. oppos. à général, commun, courant] Qui

nous l'avons enseigné à propos des muscles *krotaphites* et *masséters*<sup>7</sup>. Mais le nom de l'oxymel ne renvoie à rien de technique : cela est clair pour tout un chacun ; c'est soit pour blâmer le terme, soit pour signifier qu'il n'était pas encore habituel qu'il a ajouté *kaleomenon*. Les deux sont possibles. Peut-être en effet est-ce seulement à ce moment-là que le terme est entré dans l'usage commun. Peut-être aussi blâme-t-il le terme parce qu'il présente le médicament comme s'il était uniquement composé de vinaigre et de miel, ou parce qu'il indique une espèce de miel, comme si quelqu'un disait : « Le miel acide a telle propriété ». Pour l'ajout de *kaleomenon*, voilà donc qui est clair ; venons-en à ce qui est proprement utile<sup>8</sup>.

On ne peut qu'être frappé, au premier abord, par l'acuité de ces observations. Le lecteur moderne, de façon intuitive, fait d'ailleurs la même lecture, comme le montre une consultation des notes que les éditeurs consacrent parfois à la présence de l'expression « (ce) qui est appelé... » dans le texte hippocratique<sup>9</sup>.

La longue note que A.-J. Festugière, dans son commentaire au traité hippocratique de *l'Ancienne médecine*, consacre au terme θώρηξ, mais qui s'attarde chemin faisant sur « l'expression "ce qu'on appelle" (ὁ καλούμενος) », en renvoyant au commentaire de Taylor au *Timée* de Platon (*ad* 69e 4)<sup>10</sup>, a visiblement contribué à nourrir la réflexion sur le sujet<sup>11</sup> :

relève d'une activité ou d'une discipline spécialisée, et suppose des connaissances spécifiques » (*TLFi s.u.*) correspond bien au gr. τεχνικός « relevant de l'art » (et plus précisément, d'après le contexte, « relevant de l'art médical »).

<sup>7</sup> Galien n'aborde pas la question de façon directe dans les textes qui nous ont été conservés ; il n'est toutefois pas exclu qu'il fasse simplement allusion à la fin de son commentaire au passage des *Articulations* (sur lequel voir *infra* à la fin du § IV.2) où il indique précisément à quel type de muscles Hippocrate fait référence « lorsqu'[il] dit » ἅμα τε ἀμφοτέρων τῶν ἀκρέων τούτων νευρώδεις τένοντες πεφύκασιν, ἐξ ὧν ἐξήρτηνται οἱ μῦες οἱ κροταφῖται καὶ μασσητήρες καλεόμενοι (*In Hipp. De artic. comm.* 2.3 [18a.431 K]). La chronologie que Galien donne de ses commentaires, selon laquelle il a rédigé le commentaire aux *Articulations* avant celui au *Régime des maladies aiguës* (voir la Notice de A. Pietrobelli à son édition du 1<sup>er</sup> livre de ce dernier commentaire [Paris, 2019], p. xxi-xxxv), ne va en tout cas pas à l'encontre de cette hypothèse. Il est également possible que Galien fasse référence au traité des *Noms médicaux*, où il cite ce passage des *Articulations* (*De nominibus medicis*, 96r Meyerhof – Schacht, p. 22 pour la traduction allemande), mais il n'y évoque pas précisément ces trois explications (voir notre Conclusion, ainsi que les n. 99 et 100).

<sup>8</sup> Gal., *In Hipp. De victu acut. comm.* 3.24 Helmreich (15.676-677 K).

<sup>9</sup> Selon notre recensement des éventuelles remarques à ce sujet, pour tous les passages de notre corpus (sur lequel voir *infra* et n. 18, ainsi que § I et n. 21), dans les éditions de Littré et de Ermerins, ainsi que dans les éditions de référence utilisées pour l'établissement de ce corpus. Ce recensement est donc nécessairement incomplet (voir, par exemple, une observation de M. Vegetti, *infra*, n. 15).

<sup>10</sup> Voir *infra* et n. 13.

<sup>11</sup> Ni Littré, ni Ermerins ne s'intéressent à cette expression ; parmi les éditeurs francophones d'Hippocrate, seuls J. Jouanna, puis F. Bourbon, soulèvent la question de son interprétation. La note de A.-J. Festugière citée *infra* est par exemple

*Thorax*, en grec, c'est l'entière cavité du torse, et non pas seulement la partie au-dessus du diaphragme, qui est dite στήθος, « poitrine » (cf. Plat. *Tim.*, 69 e 4 ἐν δὴ τοῖς στήθεσιν καὶ τῷ καλουμένῳ θώρακι τὸ τῆς ψυχῆς θνητὸν γένος ἐνέδουν, avec la note de Taylor *ad loc.*). Ainsi de *Arte* 10 (15.27 H.) ὁ τε γὰρ θώρηξ καλούμενος, ἐν ᾧ τὸ ἦπαρ στεγάζεται = « ce qu'on appelle le thorax, qui abrite le foie » [...]. Aristote, *Hist. Anim.* I 8, 491 a 29, définit le thorax ὁ ἀπ' αὐχένος μέχρι αἰδοίων κύτος, ὁ καλεῖται θώραξ = « la cavité qui va du cou aux parties sexuelles », et *Part. Anim.* IV 10, 686 b 5 ἄνω δ' ἐστὶν ὁ καλούμενος θώραξ [...] = « en haut il y a ce qu'on appelle le thorax [...] ». On a remarqué dans Platon, Aristote, le *de Arte*, l'expression « ce qu'on appelle » (ὁ καλούμενος) : c'est là un « maniérisme » très commun lorsqu'il s'agit de mots techniques ressortissant à un art déterminé, ici la médecine. [...] A.E. Taylor cite (*ad Tim.* 69 e 4) Plat., *Banqu.*, 190 e 7 τὴν γαστέρα νῦν καλουμένην, Xen., *Mém.* I 1, 11 ὁ καλούμενος ὑπὸ τῶν σοφιστῶν (« savants » !) κόσμος, chez Aristote ὁ κ. ἀήρ, τὰ κ. ἄστρα, τὸ κ. γάλα, et même ὁ κ. νοῦς (*de An.* I 407 a 4) et ὁ κ. τῆς ψυχῆς νοῦς (*ib.* III 429 a 22)<sup>12</sup>.

L'idée de « maniérisme » dans l'emploi du participe καλούμενος vient de A.E. Taylor, dont Festugière reprend presque à la lettre certains passages, tout en omettant ceux où le commentateur de Platon analyse l'emploi de ce participe comme un moyen pour l'auteur de s'« excuser à moitié » d'employer un terme technique :

τῷ καλουμένῳ est une sorte de demi-excuse pour l'emploi d'un mot qui appartient au vocabulaire technique d'une τέχνη ou « art », en l'occurrence la ἰατρικὴ τέχνη. [...] L'emploi de καλούμενος avec des « mots de l'art » est très courant, même chez des auteurs comme ceux du *Corpus hippocratique* dont on pouvait s'attendre à ce qu'ils aient, en tant que τεχνῖται eux-mêmes, peu de réticences à employer des termes techniques ('technicalities'). [...] Chez Platon lui-même, on a des parallèles

évoquée par D. Lanza 1972, p. 410 n. 39, ou encore par J. Jouanna, à deux reprises, n. *ad Nat.Hom.* 7.9 Jouanna (6.50.9 L) et n. *ad deArte* 10.4 Jouanna (6.18.3 L).

<sup>12</sup> Festugière 1948, p. 68-69, n. 89. La note se poursuit par plusieurs citations de passages hippocratiques où figurent le participe καλούμενος *uel sim.*, mais aussi d'autres formes du verbe καλέω, suivies d'une réflexion sur la valeur de ces différentes formes : « Il y a peut-être une nuance dans ce fait que, parlant du thorax, *de Arte* dit ὁ κ. θώρηξ alors que *V. M.* dit simplement ὁ θώρηξ, que *de Arte* 10 dit "ce qu'on appelle muscle" alors que *V. M.* dit "ce que nous appelons bile jaune" : cela confirmerait-il la thèse, généralement soutenue, que l'auteur de *de Arte* n'est pas homme de l'art alors que celui de *V. M.* est certainement un médecin ? ». Elle se conclut par deux observations sur des passages particuliers : « Il n'y a pas de maniérisme, à mon sens, dans *V. M.* 7 (40.12) ὁ κ. ἰητρός καὶ ὁμολογουμένως χειροτέχνης = "ce qu'on appelle un médecin et qui est, de l'aveu commun, un praticien", car l'auteur veut insister sur ce fait que l'artisan dit médecin est bien le praticien d'un art établi (τέχνης εἰσότης), qui porte un nom et qui a ses règles. Plus curieuse, en revanche, est l'expression de *Flat.* 1 (91.5 H.) "l'art que les Grecs appellent médecine (ἦν οἱ Ἕλληνες καλέουσιν ἰητρικήν) ».

approchants, tels que *Sympos.* 190 e 7 ἐπὶ τὴν γαστέρα νῦν καλουμένην [...]. Avec Aristote, cet emploi de καλούμενος est devenu un maniérisme bien établi. [...] On trouve même des expressions telles que ὁ καλούμενος ἄηρ, τὰ καλούμενα ἄστρα, τὸ καλούμενον γάλα. Plus d'une fois, les Pythagoriciens sont décrits comme οἱ καλούμενοι Πυθαγόρειοι, « Les P., comme on les appelle ». L'exemple le plus frappant est peut-être ὁ καλούμενος νοῦς [...]. Aristote s'excuse en réalité à moitié pour l'emploi d'un mot technique, qui, effectivement, provient du vocabulaire spécialisé d'Anaxagore [...]. De même, nous lisons chez Aristote ἡ καλουμένη ὄρεξις, parce que ὄρεξις est un « mot de l'art » technique, dans ce cas un terme technique propre au vocabulaire scientifique d'Aristote<sup>13</sup>.

Quoi qu'il en soit, aucune de ces deux explications de A.E. Taylor, précaution oratoire à l'intention du lecteur (« une sorte de demi-excuse ») ou trait stylistique récurrent (« maniérisme bien établi »), ne revient dans les commentaires ultérieurs aux textes hippocratiques, qui retiennent simplement que l'expression met en relief des termes techniques. Le plus souvent, il est ainsi observé que (ὁ) καλεόμενος / (ἡ) καλεομένη *uel sim.* « souligne l'emploi technique du terme » qu'il accompagne, « indique que la dénomination est technique »<sup>14</sup>. À l'occasion, cependant, sont aussi notés les deux autres usages de l'expression « (ce) qui est appelé... » relevés par Galien, la mise en relief d'un terme peu usuel<sup>15</sup> ou encore la contestation d'un terme jugé inapproprié :

<sup>13</sup> « τῷ καλουμένῳ is a sort of semi-apology for the use of a word which belongs to the technical vocabulary of a τέχνη or 'craft', in this case the ἰατρικὴ τέχνη. [...] The use of καλούμενος with 'words of art' is very common, even in the writers like those of the Hippocratic *corpus* who, as themselves τεχνῖται, might be expected to have little compunction about the employment of 'technicalities'. [...] In Plato himself we have such approximate parallels as *Sympos.* 190 e 7 ἐπὶ τὴν γαστέρα νῦν καλουμένην [...]. With Aristotle this use of καλούμενος has become a standing mannerism. [...] We even get such phrases as ὁ καλούμενος ἄηρ, τὰ καλούμενα ἄστρα, τὸ καλούμενον γάλα. More than once the Pythagoreans are described as οἱ καλούμενοι Πυθαγόρειοι, 'the P., as they are called'. The most striking example is perhaps ὁ καλούμενος νοῦς [...]. Aristotle is, in fact, half apologizing for the employment of a technical word, which, indeed, comes from the special vocabulary of Anaxagoras [...]. Similarly we read in Aristotle of ἡ καλουμένη ὄρεξις, because ὄρεξις is a technical 'word of art', in this case a technicality of Aristotle's own scientific vocabulary » (Taylor 1928, p. 500-501).

<sup>14</sup> J. Jouanna, resp. n. *ad deArte* 10.4 Jouanna (6.18.3 L) [ex. 14 de notre corpus], *contra* M. Vegetti (voir *infra*, n. 15), et n. *ad Morb.Sacr.* 1.1 Jouanna (6.352.2 L) [ex. 28]; voir de même *id.*, Notice à l'édition de la *Maladie Sacrée*, p. xxiv [ex. 28]; n. *ad Epid.V* 48.2 Jouanna (5.236.4 L) [ex. 2]; n. *ad Nat.Hom.* 7.9 Jouanna (6.50.9 L) [ex. 18]; n. *ad Epid.I* 24.4 Jouanna (2.674.4 L) [ex. 34].

<sup>15</sup> F. Bourbon, n. *ad Nat.Mul.* 103.1 Bourbon (7.416.18 L), à propos de l'expression τὸ λεγόμενον οἰσότη ἀιγός qui apparaît dans le passage parallèle *Mul.II* 195 (8.378.7 L) [voir Annexe, ex. 39, et n. 134] : « la tournure indique [...] que l'ingrédient est peu courant ». De même, pour M. Vegetti (Torino, 1976), n. *ad de Arte* 10 (cité par J. Jouanna, n. au même passage : voir *supra*, n. 14), à propos de

L'expression « maladie dite sacrée » est une formulation qui conteste l'aspect divin de l'épilepsie, comme le fait l'auteur de *Maladie sacrée*<sup>16</sup>.

Toutefois, de manière apparemment paradoxale, cette expression paraît aussi pouvoir indiquer le caractère usuel du terme auquel elle est associée, comme l'observe J. Jouanna dans une étude sur les « formes de la famille de πλίσσω » :

Dans les deux passages, l'expression est analogue : « ce qui est appelé πλιχάς » (τὴν πλιχάδα καλεομένην). L'ajout au substantif de « ce qui est appelé » (καλεομένην) est ambigu : cela peut signifier théoriquement soit que le mot est usuel soit qu'il est technique. Étant donné la rareté de l'emploi de πλιχάς, il s'agit plutôt ici d'un mot technique<sup>17</sup>.

Si ces différentes analyses, prises de manière séparée, paraissent convaincantes, une difficulté majeure apparaît lorsque l'on tente de résumer les fonctions de l'expression « (ce) qui est appelé... ». Combien de fonctions peut-on vraiment dénombrer ? Comment prouver chacune d'entre elles, et en particulier comment expliquer que la même expression puisse apparaître aussi bien comme la marque du caractère rare que comme celle du caractère largement usité d'un terme ? Enfin, peut-on déterminer dans quelles proportions les différentes fonctions de cette expression s'observent dans les textes hippocratiques ?

Pour répondre successivement à ces questions, la présente étude prendra pour objet toutes les occurrences des participes signifiant « (ce) qui est appelé » dans la *Collection hippocratique*, qu'ils soient substantivés (ὁ [...] θώρηξ καλούμενος « ce qui est appelé *thorax* », ex. 14; αἱ ἐγγαστριμύθοι λεγόμεναι « les femmes dites *ventriloques* », ex. 42) ou qu'ils fonctionnent comme adjectifs (ἡ νοῦσος ἡ φοινικίη καλεομένη « la maladie dite *phénicienne* », ex. 29; τὸ δὲ ὀξύμελι καλούμενον ποτόν « la boisson appelée *oxymel* », ex. 40) – en excluant toutefois les traités unanimement présentés comme très vraisemblablement plus tardifs<sup>18</sup>, afin d'obtenir un corpus aussi homogène que possible du point de vue linguistique.

l'expression ὁ [...] θώρηξ καλούμενος [ex. 14 de notre corpus], « la nouveauté de l'usage incite l'auteur de l'*Art* à introduire un "ainsi dit" » (« La novità dell'uso consiglia l'autore dell'*Arte* a introdurre un 'cosiddetto' »).

<sup>16</sup> F. Bourbon, n. *ad Virg.* 1.2 Bourbon (8.466.5 L) [ex. 28 de notre corpus]; voir déjà J. Jouanna, n. *ad Morb.Sacr.* 1.1 Jouanna (6.352.2 L) [ex. 28], ainsi que la Notice à cette édition, p. xxv.

<sup>17</sup> Jouanna 2013, p. 84.

<sup>18</sup> Voir *Index Hipp.*, p. XV-XXIV; Jouanna 2017 [1992], p. 529-590; ainsi que la section « Werkverzeichnis » du Corpus Medicorum Graecorum en ligne. Dans cette étude, l'expression *Collection hippocratique* (= CH) fait ainsi référence à l'ensemble des traités non réputés tardifs de l'ensemble des textes qui nous ont été transmis sous le nom d'Hippocrate.

Après une analyse des caractéristiques du corpus ainsi établi (qui est par ailleurs présenté en entier dans l'Annexe<sup>19</sup>), nous tenterons tout d'abord, en prenant en compte les spécificités de la voix passive, d'expliquer pourquoi la même expression peut mettre en relief aussi bien un terme technique et/ou rare qu'un terme courant ; nous chercherons ensuite à dégager la nature des termes soulignés par cette expression dans la *Collection hippocratique* ; à la lumière de ces résultats, nous pourrions alors réexaminer les différentes hypothèses portant sur les fonctions de cette expression, tout en évaluant la place respective de chaque fonction dans les textes de la *Collection*.

#### I. « (CE) QUI EST APPELÉ... » DANS LA COLLECTION HIPPOCRATIQUE

Dans la *Collection hippocratique*, plusieurs verbes sont employés au sens « nommer, appeler », de façon exclusive ou partielle : le verbe *καλεῖν* est le plus fréquent (plus de 130 occurrences en ce sens, en face de 3 exemples seulement du sens « appeler, mander ») ; on trouve également une vingtaine d'occurrences de *ὀνομάζειν* « nommer », 2 de *ὀνομαίνειν* « nommer », auxquelles il faut adjoindre certaines des quelque 320 formes passives du verbe *λέγειν* « dire » (la seule occurrence ancienne de *προσαγορεύειν*, en *Epid.VII* 10.3 Jouanna [5.382.2 L], ne signifie pas « nommer » mais « adresser la parole à, saluer »)<sup>20</sup>.

De façon parallèle, la forme la plus fréquente du participe au passif signifiant « (ce) qui est appelé » est (*ὁ*) *καλεόμενος* / (*ἡ*) *καλομένη uel sim.* (47 occurrences) ; on trouve également 9 occurrences de (*ὁ*) *λεγόμενος* / (*ἡ*) *λεγόμενη uel sim.*, et 2 de (*ὁ*) *ὀνομαζόμενος* / (*ἡ*) *ὀνομαζομένη uel sim.*<sup>21</sup>.

<sup>19</sup> Voir *supra*, n. 2.

<sup>20</sup> Ces chiffres ont été obtenus en croisant les indications données par l'*Index Hippocraticus* et par le *Thesaurus linguae Graecae* [= TLG] électronique (Université de Californie, Irvine).

<sup>21</sup> Ce corpus a été établi de la même manière (voir n. 20). On peut toutefois saluer le caractère particulièrement fiable de l'*Index Hippocraticus* : la seule occurrence qu'il ne classe pas (*s.u.* *λέγω*) parmi les exemples du participe *ὁ λεγόμενος uel sim.* (*Prorrh.II* 3 [9.10.17 L]) constitue effectivement un cas-limite (voir *infra*, § IV.1 et n. 72, ainsi que l'Annexe, ex. 41 et n. 136). La recherche dans le TLG, en revanche, doit toujours être complétée par la consultation des éditions critiques : celui-ci, en effet, ne prend pas en compte la « meilleure » leçon en *Morb.III* 10.1 Potter (7.128.16 L), fournie par l'*Index Hippocraticus s.u. λέγω* (*λεγόμενης* θ: *καλομένης* M Li.) et choisie par l'éditeur P. Potter (CMG I 2, 3, Berlin, 1980) [voir *infra*, Annexe, ex. 32 et n. 128]. Toutes les occurrences étudiées ici ont été vérifiées sur les meilleures éditions critiques disponibles : nous écartons ainsi, pour *ὁ καλεόμενος* / *ἡ καλομένη uel sim.*, *Aph.* 3.25 (4.498.2 L), *Loc.Hom.* 47.2 Joly (6.344.11 L), *Morb.II* 65.1 Jouanna (7.100.1 L), *Morb.III* 10.1 Potter (7.128.16 L) et *Int.* 47 (7.280.18-19 L) ; pour *ὁ λεγόμενος* / *ἡ λεγομένη uel sim.*, *Vict.II* 48.4 Joly (6.550.13 L), *Morb.II* 66.1 Jouanna (7.100.8 L) et *Morb.II* 67.1 Jouanna (7.102.4 L).

Il est cependant difficile de déceler une différence d'emploi entre ces trois formes, qui présentent visiblement le même sens : (ὁ) λεγόμενος / (ἡ) λεγομένη, par exemple, est certes la seule forme attestée dans *Maladies III* (aux chap. 3, 6 et 10 : ex. 24, 31 et 32), mais il pourrait s'agir d'un hasard, car le verbe καλεῖν est aussi attesté (à l'actif) au chapitre 10 (7.130.4 L) : dans d'autres traités, on trouve aussi bien (ὁ) καλούμενος / (ἡ) καλομένη que (ὁ) λεγόμενος / (ἡ) λεγομένη<sup>22</sup>.

Le corpus des 58 occurrences de l'expression «(ce) qui est appelé...» dans la *Collection hippocratique* peut en revanche être classé selon le champ lexical auquel appartiennent les 46 termes ou locutions soulignés par cette expression<sup>23</sup>. L'anatomie et la pathologie sont en effet largement représentées : on trouve 23 noms de parties ou d'éléments du corps (ex. 1-23), dont 6 noms d'os (ex. 1-6) et 6 noms de vaisseaux (ex. 7-12), et 11 noms de maladies ou de dispositions du corps (ex. 27-37), ainsi que 3 noms de patients ou d'états (ex. 24-26). Curieusement, ce n'est pas le cas de la pharmacologie : seuls 3 noms de substances pharmacologiques se retrouvent dans une telle expression (ex. 38-40). Les sept derniers termes (ex. 41-46) ne se laissent pas regrouper dans un champ lexical particulier.

## II. «(CE) QUI EST APPELÉ...», MARQUE DU CARACTÈRE AUSSI BIEN TECHNIQUE ET/OU RARE QUE COURANT D'UN TERME

Dans son *Commentaire au Régime des maladies aiguës*, Galien donne à la présence de καλούμενον deux causes relevant de l'usage : la technicité des termes qui en sont accompagnés – c'est-à-dire leur caractère spécialisé, qui fait qu'ils sont employés par des spécialistes de l'art médical, la τέχνη ἰατρική<sup>24</sup> – et leur caractère « pas encore habituel pour tous les Grecs ». Cependant, en dépit de la disjonction présente dans le texte de Galien (ποτέ μὲν... ποτέ δὲ... ἐνίοτε δὲ...), on ne peut en réalité pas comprendre ces deux causes comme exclusives l'une de l'autre.

Langue de la médecine et langue courante, en effet, ne sont pas envisageables comme deux entités séparées, malgré les cas où l'on observe une concurrence entre deux mots pour désigner (plus ou moins) la même réalité<sup>25</sup>. Il s'agit plutôt de deux ensembles qui se recoupent et

<sup>22</sup> Ainsi dans *Epid.V*, resp. aux chapitres 48 (ex. 2) et 63 (ex. 42); ou *Mul.II*, resp. aux chapitres 204 (ex. 20), et 190 et 195 (ex. 30 et 39).

<sup>23</sup> Voir l'Annexe *infra*.

<sup>24</sup> En comprenant τεχνικός comme « spécialisé, relatif à l'art médical », nous laissons ici de côté la question de la « scientificité » de la langue de la médecine grecque, telle qu'elle a pu être posée par D. Lanza 1972 par exemple.

<sup>25</sup> On peut en effet toujours supposer, lorsqu'il y a une telle concurrence, que celle-ci reflète une différence de découpage conceptuel de la réalité.

dont les frontières sont poreuses : les spécialistes emploient également largement les termes de la langue courante<sup>26</sup>, tandis que les locuteurs non spécialistes peuvent aussi à l'occasion, ou de manière récurrente, employer un terme généralement employé par les spécialistes<sup>27</sup>, et de ce fait perçu comme « technique ». Dans ce dernier cas, bien mis en évidence par les études sur la présence de la langue de la médecine dans tous les types de textes<sup>28</sup>, deux cas de figure peuvent se produire – qui peuvent aussi être envisagés comme deux étapes successives d'un même processus : la diffusion des idées médicales fait perdre aux termes ainsi repris, lorsque cette reprise devient récurrente, leur caractère proprement, ou exclusivement, technique<sup>29</sup> (ils deviennent à la fois courants et techniques); mais en entrant dans le vocabulaire courant, ils peuvent aussi perdre entièrement leur caractère technique, en particulier s'ils sont remplacés par un autre terme dans la langue de la médecine. Ainsi, les deux causes relevant de l'usage déglagées par Galien ne sont pas nécessairement opposées, mais peuvent aussi apparaître corrélées, dans la mesure où les termes « pas encore habituel[s] pour tous les Grecs » peuvent très bien englober les termes techniques ensuite entrés dans la langue courante.

Toutefois, l'explication galénique a pour mérite d'offrir une piste en posant deux questions différentes, et en réalité indépendantes l'une

<sup>26</sup> Révélatrice, à cet égard, est l'attitude d'un Galien qui non seulement prône l'usage des mots les plus courants possibles pour la médecine de son temps (voir en particulier *De nominibus medicis*, par ex. 89v, 91r, 103r Meyerhof – Schacht, resp. p. 15, 16 et 31 pour la traduction allemande), mais s'attelle également à l'étude des « mots courants » (πολιτικά ὀνόματα) que l'on trouve chez Aristophane ou chez Eupolis (voir *Libr. Propr.* 20.1-2 Boudon-Millot [19.48 K], avec la n. 6 de V. Boudon-Millot sur le sens de πολιτικά [ὀνόματα]) afin de comprendre les textes hippocratiques (comme l'illustre, par exemple, l'invocation du témoignage d'Aristophane pour expliquer le terme ἡπίαιλος « [fièvre] épiale », que Galien conclut en évoquant tous les livres qu'il pourrait remplir d'exemples illustrant le sens de « fièvre » chez les poètes comiques : *De nominibus medicis*, 103v-104v Meyerhof – Schacht, p. 31-33 pour la traduction allemande).

<sup>27</sup> Ou, dans le cas de termes polysémiques, employer un terme *au sens que lui donnent les spécialistes* : nous ne faisons pas ici référence aux termes qui sont à la fois en usage dans la langue spécialisée et dans la langue courante à la même époque, mais avec des sens différents (comme ion. ὀδόν « dent » ou σπόγγος « éponge », respectivement noms d'un os et d'une glande [voir *infra*, § III et n. 44]).

<sup>28</sup> Voir p. ex., au sein d'une bibliographie très abondante, Irigoien 1980, p. 248-249, sur la « précision du vocabulaire » homérique en matière d'anatomie; Rechenauer 1991, sur les connaissances médicales de Thucydide; Thomas 2000 (en particulier le chapitre « Medicine and the ethnography of health », p. 28-74) et Demont 2018, sur celles d'Hérodote; Guardasole 2000, sur celles des poètes tragiques de l'Athènes classique.

<sup>29</sup> De façon comparable à un emprunt à une autre langue, dont l'origine devient progressivement de moins en moins perceptible par le locuteur (contrairement à celle du xénisme).



de l'autre : d'une part celle de la communauté qui se reconnaît dans un usage (en évoquant directement « tous les Grecs », et implicitement les spécialistes de la τέχνη ἰατρική), et d'autre part celle de l'époque à laquelle cet usage est attesté (en observant qu'un terme peut n'être « pas encore habituel »).

Or ce sont précisément ces deux indications de la communauté d'usage d'un terme et de la datation de cet usage qui peuvent être omises dans les tournures passives des verbes « nommer, appeler » ; et c'est justement la diversité des restitutions possibles de ces deux indications qui permet de comprendre l'identification intuitive, par Galien et par les modernes, de causes si différentes à la présence de cette expression.

### II.1. Les verbes « nommer, appeler » à la voix passive : omission de l'indication de la communauté d'usage (qui nomme – et quand ?)

L'omission de ces deux indications n'est pas nécessitée par la langue grecque, dans la mesure où celle-ci permet leur expression avec le participe passif.

Pour indiquer la communauté d'usage, un complément d'agent du participe signifiant « (ce) qui est appelé », bien que peu fréquent, est ainsi attesté aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. :

par exemple chez Hérodote, 2.15.3 Rosén : τῷ Δέλτα τῷ ὑπὸ Ἴώνων καλομένῳ « ce qui est appelé *le Delta* par les Ioniens »<sup>30</sup>

Platon, *Sophiste*, 228d : τὸ μὲν πονηρία καλούμενον ὑπὸ τῶν πολλῶν « ce qui est appelé *méchanceté* par le commun des hommes » ; *Lois*, 793a : τὰ καλούμενα ὑπὸ τῶν πολλῶν ἄγραφα νόμιμα « ce qui est appelé *coutumes non écrites* par le commun des hommes »

Ctésias, *Persica*, F 5 § 34.6 Lenfant, à propos de la succession du roi des Mèdes Astibaras : τὴν ἀρχὴν Ασπάνδαν τὸν υἱὸν διαδέξασθαι, τὸν ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων Ἀστυάγην καλούμενον « le pouvoir passa à Aspandas, celui qui est appelé *Astyage* par les Grecs »

Théophraste, *Hist. Plant.* 7.13.1 Amigues : τὸ δὲ φάσγανον, ὑπὸ τινῶν δὲ καλούμενον ξίφος « le glaive, appelé *xiphos* (“épée”) par certains »

ou encore dans le texte des *Mirabilia* présent dans le corpus aristotélicien, 838a.8-10 : ὑπὸ τινῶν δὲ τὴν Ἰταλίαν κατοικούντων Κυμαίαν, ὑπὸ δὲ τινῶν Μελάγκραιραν καλουμένην « (la Sibylle), appelée *Cyméenne* par certains habitants de l'Italie, *Mélancréa* (“Tête-noire”) par d'autres ».

<sup>30</sup> Ou, si l'on suit la conjecture de Powell adoptée dans l'édition de Ph.-E. Legrand (Paris, 1930), τῷ Δέλτα τῷ ὑπὸ Ἴώνων καλομένῳ <Αἰγύπτῳ> « le Delta qui est appelé *Égypte* par les Ioniens ».

L'expression de la datation d'un usage est aussi attestée au moyen d'un adverbe complément du participe signifiant « (ce) qui est appelé »<sup>31</sup>, comme l'illustre l'opposition, dans le texte de Thucydide (2.15.5 Romilly), entre νῦν μὲν « maintenant » et τὸ δὲ πάλαι « mais autrefois » :

τῆ κρήνῃ τῆ νῦν μὲν τῶν τυράννων οὕτω σκευασάντων Ἐννεακρούνοφ  
καλουμένη, τὸ δὲ πάλαι φανερῶν τῶν πηγῶν οὐσῶν Καλλιρρόη ὀνομασμένη

la fontaine qui est maintenant appelée *Ennéacrounos* (« Neuf-Bouches »), à cause de la façon dont les tyrans l'ont aménagée, mais qui était autrefois nommée, lorsque les sources étaient visibles, *Callirhoé*.

Même si la langue classique préfère l'adverbe πάλαι, on peut aussi imaginer un complément d'agent faisant référence aux Anciens, comme on le trouve dans les *Lieux affectés* de Galien (5.7 [8.348 K]) : τοὺς γὰρ ὑπὸ τῶν παλαιῶν ὀνομαζομένους καύσους « ce que les Anciens nommaient *causus* ».

Or aucune de ces deux indications n'est donnée dans les occurrences hippocratiques de l'expression « (ce) qui est appelé... » ; c'est ainsi la comparaison avec les tournures actives correspondantes qui permet d'émettre des hypothèses sur les différentes communautés d'usage qu'il est possible d'envisager.

## II.2. Comparaison avec les tournures actives correspondantes

Les textes hippocratiques, en effet, offrent une grande variété de sujets d'un verbe « nommer » à la voix active : il peut s'agir aussi bien d'un petit groupe, indéterminé (ἦν γὰρ ὀνομάση τις « si quelqu'un nomme... »<sup>32</sup>), ou déterminé (les médecins spécialistes : ὃ τι ἕκαστος αὐτέων βούλεται ὀνομάσας « quel que soit le nom que chacun [des médecins] se plaît à lui donner »<sup>33</sup>), que de l'ensemble des Grecs (ἦν οἱ Ἕλληνες καλέουσιν ἱητρικὴν « l'[art] que les Grecs appellent *médical* »<sup>34</sup>).

Dès lors, l'idée que le terme associé au participe signifiant « (ce) qui est appelé » est rare repose sur l'hypothèse que ceux qui nomment forment un groupe peu nombreux : si l'on suppose qu'il s'agit simplement de « certaines personnes » (τινες), sans autre précision (« [ce] qui

<sup>31</sup> Le thème verbal du participe ne permet pas, seul, une telle expression : un thème d'aoriste, exprimant un aspect ponctuel, signifierait « (ce) qui fut appelé », et un thème de parfait, « (ce) qui a été appelé et l'est encore » ; c'est le thème de présent qui sert également pour l'imparfait « (ce) qui était appelé ».

<sup>32</sup> *CH, Acut.* 6.2 Joly (2.238.3 L).

<sup>33</sup> *CH, Nat.Hom.* 2.2 Jouanna (6.34.12 L), trad. J. Jouanna. Le pronom anaphorique αὐτέων renvoie clairement aux « médecins », ἱητροί, explicitement nommés dans les lignes qui précèdent.

<sup>34</sup> *CH, Flat.* 1.2 Jouanna (6.90.5 L).

est appelé [par certains]»), le terme est alors compris comme « pas (encore) habituel pour tous les Grecs »; si en revanche l'on suppose qu'il s'agit des gens de l'art, ou d'une partie de ceux-ci (« [ce] qui est appelé [par les spécialistes] » ou « [par certains spécialistes] »), le terme est perçu comme technique. Mais il est tout aussi légitime de supposer que ceux qui nomment sont en majorité, ou forment la totalité du groupe, et que le participe signifiant « (ce) qui est appelé » indique le caractère courant du terme qu'il accompagne : « (ce) qui est appelé [par tous (les Grecs)] ».

Les textes hippocratiques offrent aussi des exemples de tournures actives exprimant la datation d'un usage, par l'association d'un sujet signifiant « les Anciens » à un verbe « nommer » à l'imparfait ou à l'aoriste : τούτους δὲ ἐκάλεον οἱ ἀρχαῖοι βλητούς « ces malades-là, les Anciens les appelaient *frappés* »<sup>35</sup>; καὶ ὀνομῆναί μοι αὐτὸ δοκέουσιν οἱ παλαιοὶ αἰθέρα « c'est ce que les Anciens me semblent avoir nommé *éther* »<sup>36</sup>; ὅποια ὀνόμασαν οἱ ἀρχαῖοι πλευριτὴν καὶ περιπνευμονίην καὶ φρενίτην καὶ καῦσον « les maladies que les Anciens ont nommées *pleuritis, péripleurite, phrenitis, causus* »<sup>37</sup>. Toutefois, en l'absence de participe à un autre temps que le présent dans notre corpus, et en l'absence d'adverbe temporel figurant dans l'expression « (ce) qui est appelé... », il paraît difficile d'envisager une autre datation que le présent.

### III. NATURE DES TERMES MIS EN RELIEF PAR L'EXPRESSION « (CE) QUI EST APPELÉ... » DANS LA COLLECTION HIPPOCRATIQUE

Dans la mesure où l'expression « (ce) qui est appelé... » ne fournit pas en elle-même d'indication sur la communauté d'usage du terme qu'elle souligne, plusieurs voies s'offrent à la recherche pour tenter de déterminer si elle met en relief, dans la *Collection hippocratique*, des termes techniques et/ou rares, ou bien courants.

L'examen du contexte, tout d'abord, permet parfois d'identifier le complément d'agent implicite du participe. Dans le traité de l'*Ancienne médecine*, par exemple, qui s'attache à défendre une certaine conception de l'art médical, la présence de l'adverbe ὁμολογουμένως « d'un commun accord, de l'aveu de tous » dans l'expression ὁ καλούμενος ἡτρὸς καὶ ὁμολογουμένως χειροτέχνης « celui qui est unanimement

<sup>35</sup> *CH, Prén. Cos*, 394 Ferracci (5.672.7-8 L), trad. E. Ferracci (thèse dactylographiée, Paris Sorbonne – Paris IV, 2009). Voir aussi *Acut.* 17.1 Joly (2.260.7-8 L) : τοὺς τοιοῦτους οἱ ἀρχαῖοι βλητούς ἐνόμιζον εἶναι « les Anciens pensaient que de tels patients étaient “frappés” » (trad. R. Joly). Sur les deux maladies bien différentes que recouvre cette appellation dans différents traités de la *CH*, voir Duminil 1992, et le commentaire de E. Ferracci *ad loc.*

<sup>36</sup> *CH, Carn.* 2 Joly (8.584.12 L).

<sup>37</sup> *CH, Acut.* 5.1 Joly (2.232.6-7 L).

appelé *médecin et praticien* » (ex. 43) implique que l'auteur renvoie à un vocabulaire partagé avec son lecteur ou son auditeur : le participe signifiant « (ce) qui est appelé » indique que ἰητρός et χειροτέχνης sont deux termes d'usage répandu dont la définition ne fait pas difficulté.

D'autres indices peuvent être donnés par des remarques lexicographiques comme celles de Rufus ou de Galien : ce dernier, par exemple, en signalant comme propre aux « anciens médecins » et à Hippocrate l'emploi de ὀδούς « dent » pour désigner l'apophyse (ἀπόφυσις) de la deuxième vertèbre, nommée « pyrénioïde » (πυρηνοειδής) par les « médecins modernes »<sup>38</sup>, témoigne du caractère technique de ion. ὀδών « dent » lorsque le terme fait référence à un élément vertébral (ex. 5). Toutefois, ces témoignages postérieurs à la *Collection hippocratique* ne sont pas nécessairement fiables<sup>39</sup> ; par ailleurs, il n'est pas non plus impossible d'envisager que deux auteurs différents, contemporains ou non, aient un avis différent sur l'usage ou la fréquence d'un terme.

Dans ce contexte, l'étude de l'ensemble des attestations de chaque terme du corpus peut apparaître souhaitable ; cependant, outre qu'elle ne peut être réalisée dans le cadre de la présente étude, elle n'est pas nécessairement éclairante pour les termes rarement attestés.

L'analyse des caractéristiques du corpus dans son ensemble propose en revanche des pistes intéressantes. Deux particularités de ce corpus font ainsi penser dès l'abord au vocabulaire technique<sup>40</sup> : l'importance proportionnelle des termes d'anatomie et de pathologie, qui relèvent du vocabulaire de la τέχνη pratiquée par les rédacteurs des traités hippocratiques, mais aussi leur caractère souvent rare, puisque presque un quart des termes médicaux du corpus sont des hapax ou quasi-hapax (termes dont toutes les occurrences sont regroupées dans un seul passage, ou dans des passages parallèles)<sup>41</sup> dans la *Collection hippocratique*.

<sup>38</sup> Ὀνομάζεται μὲν οὖν ἡ ἀπόφυσις αὕτη πυρηνοειδής ὑπὸ τῶν νεωτέρων ἰατρῶν, ἐπεὶ πρὸς γε τῶν παλαιότερων ὀδούς ἐκαλεῖτο καὶ Ἱπποκράτης οὕτως ὠνόμασεν (Gal., *Usu part.* 4.24 K). Voir cependant une explication un peu différente dans *Oss. tir.* 8.4 Garofalo – Debru (2.757 K) : « Certains appellent cette apophyse *odontoïde* (ὀδοντοειδής). Hippocrate appelle *dent* la deuxième vertèbre toute entière à cause de cette apophyse » (trad. I. Garofalo – A. Debru).

<sup>39</sup> Sur l'erreur de Rufus, *Nom. part. corp.* 154 Daremberg – Ruelle, auquel « il semble » (δοκεῖ) qu'Hippocrate « appelle *dent* la première vertèbre du cou », voir Skoda 1988, p. 20-21 § 4.22 ; I. Garofalo, n. *ad Oss. tir.* 8.4 (cité n. 38).

<sup>40</sup> C'est-à-dire au vocabulaire spécialisé, employé par les spécialistes de la τέχνη ἰατρική : voir *supra*, § II et n. 24.

<sup>41</sup> C'est respectivement le cas de σύνοχος (πυρετός) « (fièvre) synoque » (ex. 35), dont les cinq occurrences hippocratiques apparaissent à quelques lignes d'écart dans le même chapitre de *Nature de l'homme*, 15 Jouanna (6.66.12-20 L), et de ἐγγαστήριμος « ventriloque » (ex. 42), qui se retrouve dans deux phrases pratiquement identiques de deux chapitres parallèles des *Épidémies V* et *VII*. Le terme ἐπωμιδή (ex. 8) est soit hapax soit quasi-hapax, si l'on prend en compte la possibilité d'une 2<sup>e</sup> occurrence dans les lignes qui suivent la première (voir n. 110).

On ne peut bien sûr déduire le caractère technique d'un terme uniquement de sa rareté, que ce soit dans la *Collection hippocratique* ou dans la langue classique en général, puisque le nombre de ses occurrences est tributaire du nombre et du type de textes qui nous ont été conservés<sup>42</sup>. Il faudrait de plus, pour établir réellement la rareté d'un terme, tenir compte de l'ensemble des dérivés et composés qu'il a pu servir à former : si λοιμός « pestilence » (ex. 33), par exemple, est rare dans la *Collection hippocratique*, on trouve cependant le dérivé λοιμώδης, qui en constitue une attestation indirecte<sup>43</sup>; d'autre part, pour certains termes fréquents et usuels par ailleurs pourvus d'un sens technique plus rare, comme ion. ὀδών « dent » (ex. 5) ou σπόγγος « éponge » (ex. 23), également noms, respectivement, d'un os et d'une glande<sup>44</sup>, une telle recherche devrait faire le départ entre les attestations des différentes acceptions.

Toutefois, la comparaison de la fréquence des termes de notre corpus dans la *Collection hippocratique* avec leur fréquence dans l'ensemble des textes conservés jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. inclus se révèle déjà instructive.

Deux groupes se distinguent ainsi parmi les 11 hapax ou quasi-hapax assurés du corpus<sup>45</sup>. Les termes médicaux, pour la plupart (6 sur 7, auxquels on peut ajouter le titre d'un texte médical, les *Sentences cnidiennes*), ne sont pas attestés par ailleurs dans les textes archaïques et classiques; le fait qu'ils se retrouvent ensuite soit dans les textes médicaux ultérieurs (οἱ μῦες οἱ κροταφῖται καὶ μασσητήρες καλεόμενοι « les muscles appelés *krotaphites* et *masséters* »<sup>46</sup>, ex. 17; ὁ [...] σύνοχος καλεόμενος « la [fièvre] dite *synoque* »<sup>47</sup>, ex. 35; τὰς Κνιδίας καλεόμενας

<sup>42</sup> Sur le fait que « les traités de la Collection qui sont incontestablement anciens offrent souvent des mots prétendus récents », mais que « ce sont en fait des mots ioniens rarement attestés à date ancienne qui réapparaîtront dans la langue tardive », voir J. Jouanna, n. *ad Nat.Hom.* 15 Jouanna (6.66.13 L) [à propos du terme σύνοχος], CMG I 1, 3, p. 294 et n. 1, qui renvoie à Joly 1960, p. 215-223 et en particulier p. 220.

<sup>43</sup> *CH, Acut.* 5.2 Joly (2.232.9 L).

<sup>44</sup> Voir Skoda 1988, resp. p. 20-21 § 4.21-22 et p. 106 § 5.44, ainsi que *supra* et n. 38 et 39 sur ion. ὀδών.

<sup>45</sup> Nous laissons de côté l'exemple 20, le terme accompagné par καλεόμενος étant incertain (voir n. 119).

<sup>46</sup> Pour l'usage de ces termes chez Galien, voir par exemple Gal., *Musc. dissect.* 5.2 Garofalo – Debru (18b.934 K), ainsi que *In Hipp. De artic. comm.* 2.3 (18a.429 K), où Galien affirme qu'il n'est « pas évident » (ἄδηλον) de décider si Hippocrate a appelé les mêmes muscles de tels noms, ou s'il considère que les crotaphites et les masséters sont des muscles différents (*contra* I. Garofalo, n. *ad Musc. dissect.* 5.2), avant de préciser qu'en tout cas, « les anatomistes qui l'ont suivi » (οἱ μὲν γὰρ μετ' αὐτὸν ἀνατομικοί) distinguent sous ces noms deux types de muscles différents.

<sup>47</sup> Sur l'origine possible et la postérité de ce terme, voir J. Jouanna, cité n. 42.

γνώμας « ce que l'on appelle *Sentences cnidiennes* »<sup>48</sup>, ex. 44), soit uniquement dans les lexiques d'Érotien et/ou de Galien (ἡ νοῦσος ἢ φοινικὴ καλεομένη « la maladie dite *phénicienne* », ex. 29; τὸ λεγόμενον οἰσύπη αἰγός « ce que l'on appelle *suint de chèvre* », ex. 39)<sup>49</sup> ou même nulle part ailleurs (φλῆψ [...] ἡ ἐπωμιδὴ ὀνομαζομένη « un vaisseau [...] nommé [*vaisseau*] *du haut de l'épaule* », ex. 8; τὸ παρὰ βασιλεῖ λεγόμενον κύμινον « le cumin dit *royal* »<sup>50</sup>, ex. 38) confirme qu'il s'agit probablement de termes techniques, ceux qui ne réapparaissent pas dans les textes ultérieurs pouvant être considérés comme spécifiquement hippocratiques<sup>51</sup> : on peut vraisemblablement comprendre les « spécialistes » comme complément d'agent implicite du participe.

Trois termes ou locutions du corpus, en revanche, sont des hapax dans la *Collection* mais sont bien attestés dans les textes qui lui sont contemporains ou immédiatement postérieurs : λοιμός « peste » (ex. 33), déjà présent dans le premier chant de *l'Illiade*<sup>52</sup>, Σκυθῶων ἐρημὴ « désert des Scythes » (ex. 46), évoqué dans les *Acharniens*

<sup>48</sup> À la présence de ce titre chez Rufus et dans le corpus galénique, on peut ajouter son évocation par Athénée 2.24 (45f), qui signale Πρὸς τὰς Κνιδίας γνώμας (*Contre les Sentences cnidiennes*) comme titre alternatif au traité hippocratique du *Régime des maladies aiguës* (sur les différents titres donnés à ce traité, voir la n. 2 de A. Pietrobelli *ad Gal., In Hipp. De victu acut. comm.* 1.1 Pietrobelli [15.418 K]).

<sup>49</sup> D'une manière générale, seuls 8 termes de notre corpus sont cités dans ces lexiques : ἐγαστρίμυθοι (Érot., *Fragm.* 21 Nachmanson; Gal., *Gloss.* ε 2 Perilli *s.u.* ἐγαστρίμυθος); οἰσύπη αἰγός (Érot. ο 42 Nachmanson; Gal., *Gloss.* ο 4 Perilli); περόνη (Érot. π 37 Nachmanson; Gal., *Gloss.* π 28 Perilli *s.u.* περόνη); σπόγγος (Érot. σ 7 Nachmanson; Gal., *Gloss.* σ 41 Perilli); ἰερὴ νοῦσος (Érot., *Fragm.* 33 Nachmanson); βλητοί (Érot., *Fragm.* \*55 Nachmanson); γαλιάγκωνες (Gal., *Gloss.* γ 1 Perilli); φοινικὴ νοῦσος (Gal., *Gloss.* φ 32 Perilli *s.u.* φοινικὴ νόσος).

<sup>50</sup> L'association du nom du « cumin » avec la locution prépositionnelle παρὰ βασιλεῖ ne se retrouve pas ailleurs. Seul Dioscoride connaît une expression proche, βασιλικὸν κύμινον « cumin royal », qu'il donne à deux reprises comme synonyme de « cumin d'Éthiopie », dans les notices consacrées au « cumin cultivé », κύμινον τὸ ἡμερον (τὸ Αἰθιοπικόν, ὅπερ Ἰπποκράτης βασιλικὸν ἐκάλεσεν « le cumin d'Éthiopie, celui précisément qu'Hippocrate a appelé *royal* » : *Mat. med.* 3.59.1 Wellmann), et à l'ammi (ἄμι· ἔνιοι καὶ τοῦτο Αἰθιοπικόν, οἱ δὲ βασιλικὸν κύμινον καλοῦσιν « *ammi* : certains appellent aussi celui-là *cumin d'Éthiopie*, d'autres *royal* » : *Mat. med.* 3.62.1 Wellmann), tout en soulignant dans la suite de la notice que l'identité entre ἄμι et cumin d'Éthiopie ou royal est sujette à débat; voir Amigues 2003, p. 44-45 (nous remercions M.-H. Marganne pour cette indication); Luccioni 2014, p. 65-66; ainsi que le commentaire de O. Overwien *ad. Hum.* 10 Overwien (5.490.13 L), qui évoque le texte de Pline, *Nat. Hist.* 20.58 (§ 163), selon lequel « la plante que les Grecs appellent *ami* ressemble beaucoup au cumin; d'après certains, ce serait le cumin d'Éthiopie. Hippocrate l'a nommé cumin royal, sans doute parce qu'il l'a jugé plus efficace que le cumin d'Égypte » (trad. J. André, Paris, 1965).

<sup>51</sup> Ce que laisse par exemple penser une précision telle que celle que donne Galien pour σπόγγος (*Gloss.* σ 41 Perilli), ὡς ἐν δ' τῶν Ἐπιδημιῶν « comme dans le 4<sup>e</sup> livre des *Épidémies* » (ainsi que l'observe F. Skoda 1988, p. 106 § 5.44).

<sup>52</sup> Voir p. ex. Lamberterie 2005; Jouanna 2006; ainsi que *infra*, n. 129.

d'Aristophane<sup>53</sup>, et ἐγαστρίμυθος « ventriloque » (ex. 42), attribué à l'historien Philochore, du début de l'époque hellénistique<sup>54</sup>. Quelles que soient les diverses raisons qui peuvent expliquer leur rareté dans les textes hippocratiques, le fait qu'ils appartiennent visiblement à la langue courante incite à voir dans l'emploi de l'expression « (ce) qui est appelé... » une façon pour le locuteur de faire appel à un savoir qu'il considère partagé par son lecteur ou son auditeur : on peut ici vraisemblablement comprendre πάντες (οἱ Ἕλληνες) « tout le monde, tous les Grecs » comme complément d'agent implicite du participe. Cet appel à un savoir partagé s'illustre en particulier dans les passages des *Épidémies V* et *VII* où ἐγαστρίμυθος sert de comparant : καὶ ἐκ τοῦ στήθεος ὑπεσφόρει ὥσπερ αἱ ἐγαστρίμυθοι λεγόμενα « et de sa poitrine elle faisait sortir un bruit sourd, comme les femmes appelées ventriloques » (ex. 42, trad. J. Jouanna).

Les termes ou locutions de notre corpus pour lesquels il existe plusieurs occurrences dans les textes hippocratiques peuvent être dans une certaine mesure répartis de la même façon : 6 d'entre eux, qui ne sont pas par ailleurs attestés dans les textes classiques, sont vraisemblablement techniques (ιερόν ὀστέον « os sacré », ex. 3; σφάγια [φλέβες] « [vaisseaux] jugulaires », ex. 11; πλιχάς « entre-cuisses », ex. 22; βλητοί « [malades] frappés », ex. 24; γαλιάγκωνες « galiancones », ex. 25; ἡμιτριταῖος [πυρετός] « [fièvre] hémitritée », ex. 34).

Parmi les 28 autres, qui se retrouvent aussi dans les textes classiques, certains sont vraisemblablement courants (ainsi ἡτρός, ex. 43); toutefois, le fait qu'un terme ou qu'une locution apparaisse dans un texte non technique n'implique pas nécessairement son caractère non technique : la présence de κοίλη φλέψ « veine cave » dans l'*Ion* d'Euripide (v. 1011), par exemple, indique plutôt les connaissances médicales de l'auteur de la tragédie<sup>55</sup>; par ailleurs, certains termes courants peuvent également présenter un sens technique particulier<sup>56</sup>.

En définitive, même une étude précise des attestations d'un terme ne permet pas nécessairement de trancher entre terme technique et terme courant, en particulier lorsqu'il n'y a pas de concurrence entre deux termes différents, ainsi que l'illustre l'exemple du substantif ἀστράγαλος (ὀ) « astragale ».

<sup>53</sup> Aristoph., *Ach.* 704. Voir aussi [Aesch.], *Prom.* 1-2 : Χθονὸς μὲν εἰς τηλοῦρον ἤκομεν πέδον, / Σκύθην ἐς οἶμον, ἄβροτον εἰς ἐρημίαν « Nous voici sur le sol d'une terre lointaine, cheminant au pays scythe, dans un désert sans humains » (texte D.L. Page, 1972, Oxford; trad. P. Mazon, Paris, 1931).

<sup>54</sup> Philoch., *Fragm.* 78 Jacoby. Le terme est également attesté dans l'un des plus anciens livres de la Septante, le *Lévitique* (19.31).

<sup>55</sup> Voir Guardasole 2000, p. 111-112 pour le commentaire de ce passage, ainsi que *supra*, § II et n. 28.

<sup>56</sup> Ainsi ion. ὀδόν « dent » ou σπόγγος « éponge » : voir *supra*, § III et n. 44.

On ne trouve qu'une occurrence de ἀστράγαλος comme nom d'os du pied humain dans les textes hippocratiques (ex. 2), au sein d'un passage d'*Épidémies V* qui relate l'issue fatale d'un jeune homme qui « souffrait du talon, surtout dans la partie inférieure », après avoir « couru sur une route raboteuse » :

ἀλλὰ τεταρταίῳ τε ἔοντι αὐτῷ ἐμελαίνετο πᾶς ὁ τόπος ἄχρι τοῦ ἀστραγάλου καλεομένου καὶ τοῦ κοίλου τοῦ κατὰ τὸ στήθος τοῦ ποδός

mais, alors que le malade en était au quatrième jour, tout l'endroit devint noir jusqu'à ce qui est appelé astragale et jusqu'au creux touchant à la partie bombée du pied<sup>57</sup>.

Le texte en lui-même ne donne pas d'explication du terme ; néanmoins, rien ne permet de douter que ce dernier présente ici le sens bien connu par la suite de *talus*, os invisible à l'œil situé au-dessus du calcanéus, entre les apophyses du tibia et du péroné<sup>58</sup> : par l'expression ἄχρι τοῦ ἀστραγάλου καλεομένου καὶ τοῦ κοίλου τοῦ κατὰ τὸ στήθος τοῦ ποδός, le médecin hippocratique décrit précisément la propagation du mal qui, parti du talon (ion. πτέρνη), s'étend aux régions voisines dans deux directions à la fois, verticalement et horizontalement, respectivement jusqu'à l'astragale et jusqu'à la voûte plantaire. L'examen de cette occurrence pourrait donc faire penser qu'il s'agit d'un terme technique d'anatomie.

L'existence d'une attestation de ἀστράγαλος en tant que nom d'os du pied humain dans un texte historique antérieur d'un siècle ne modifie pas cette conclusion :

ἀποθρόσκοντα ἀπ' ἵππου στραφῆναι τὸν πόδα· καὶ κως ἰσχυροτέρως ἐστράφη, ὁ γάρ οἱ ἀστράγαλος ἐξεχώρησε ἐκ τῶν ἄρθρων

ayant sauté de son cheval, il se tordit le pied, et se le tordit assez gravement, puisque l'astragale fut sorti de l'articulation<sup>59</sup>.

<sup>57</sup> CH, *Epid. V* 48.2 Jouanna (5.236.4 L), trad. J. Jouanna modifiée (l'expression « creux de la partie bombée du pied » pourrait en effet laisser penser que κοῖλον appartient à la région plus large du στήθος τοῦ ποδός, alors que la préposition κατὰ suivie de l'accusatif exprime simplement une localisation, « près de, [touchant] à »). Sur l'emploi métaphorique de στήθος « poitrine » pour désigner les régions charnues de la main et du pied, voir Skoda 1988, p. 60-62 § 4.85-88.

<sup>58</sup> Voir les descriptions de Rufus, *Nom. part. corp.* 124 Daremberg – Ruelle ; Galien, *Oss. tir.* 22.4 et 24.1-3 Garofalo – Debru (2.774-776 K). Sur l'acception populaire, jugée erronée par Rufus ou Galien, de « malléole », voir *infra*, § IV.2 et n. 79 ; sur l'emploi de ἀστράγαλοι par Homère comme nom des « os du rachis » (Τῆς δὲ ῥάχεως τὰ ὀστά), ou « vertèbres » (σφόνδυλοι), voir Rufus, *Nom. part. corp.* 113 Daremberg – Ruelle.

<sup>59</sup> Hdt. 3.129.1-2 Rosén. Nous reprenons la dernière partie de cette traduction à M.D. Grmek 1983, p. 290, qui « penche en faveur du diagnostic de luxation



Si, en effet, c'est visiblement à cet os précis qu'Hérodote fait référence lorsqu'il évoque l'accident de chasse de Darius, l'emploi de ἀστράγαλος dans ce texte n'implique pas que celui-ci soit passé dans l'usage courant : il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un historien emploie un terme technique appartenant à la science de son temps<sup>60</sup>.

Toutefois, les autres occurrences de ἀστράγαλος apportent un tout autre éclairage, dans la mesure où ce terme désigne couramment, depuis les premiers textes, le même os de différents mammifères, qui sert au jeu des « osselets » (p. ex. *Il.* 23.88 ; Plat., *Théét.* 154c ; Aristoph., *Vesp.* 295)<sup>61</sup> ; c'est sans doute également en raison du caractère familier de la réalité qu'il désigne que ἀστράγαλος fait aussi office de comparant dans des indications de quantité d'ingrédients données par des recettes hippocratiques (ὅσον ἀστράγαλον μέγεθος « de la grosseur d'un astragale / d'un osselet » [*Morb.II* 47b.2 Jouanna, 7.66.23 L] *uel sim.*)<sup>62</sup>.

Dans la mesure où il n'existe qu'un seul terme pour désigner le même os<sup>63</sup>, et que l'usage de ce terme est largement partagé, on ne peut donc en toute rigueur conclure à son caractère technique, ou exclusivement technique.

sous-astragaliennne accompagnée de fracture non ouverte, sans déplacement des fragments », car « une entorse simple peut être exclue, vu la gravité du cas », mais concède que « la relation d'Hérodote, trop vague, ne suffit pas pour assurer, dans le cas de Darius, le diagnostic différentiel entre la luxation tibio-tarsienne et la luxation sous-astragaliennne » (p. 291).

<sup>60</sup> Voir *supra*, n. 28. On peut observer, toutefois, qu'Hérodote n'utilise pas les verbes connus dans la *CH* pour exprimer le déboîtement (ἐκπαλέω-ῶ, ἐξαρθρέω-ῶ : voir *Index Hipp. s.u.*) ; le verbe ἐκχωρέω-ῶ signifie en effet « évacuer » dans les textes hippocratiques (voir *ibid.*).

<sup>61</sup> Théophraste, dans les *Caractères* (5.9) évoque des « osselets de gazelle » (δορκάδαιοι ἀστράγαλοι) parmi les objets rares que le « flagorneur » (ἄρσεκος) est prêt à acheter. Le terme est par ailleurs bien attesté dans plusieurs textes portant sur l'anatomie des animaux, comme l'*Art équestre* de Xénophon, ou encore chez Ctésias, *Indica*, Fr. 45(45) Lenfant, ou Aristote, qui consacre plusieurs développements à l'astragale (*H.A.* 499b 20-31 ; *P.A.* 690a 13-20).

<sup>62</sup> Au sein des dix occurrences d'une telle formule (voir *Index Hipp. s.u.*), celles du traité des *Affections internes* se distinguent par la mention de l'animal d'où provient l'osselet, mouton (ὀκόσον οἶος ἀστράγαλον « de la grosseur d'un astragale / d'un osselet de mouton » : *Int.* 20 [7.216.20 L] ; voir aussi 31 [7.248.10 L] et 48 [7.286.19]) ou cerf (ὀκόσον ἀστράγαλον ἐλάφου « de la grosseur d'un astragale / d'un osselet de cerf » : *Int.* 23 [7.226.14-15 L]).

<sup>63</sup> Contrairement au français, qui distingue le terme anatomique (*astragale*) du nom du jeu (*osselet*) – ce qui conduit à une difficulté de traduction des occurrences de la *CH* indiquant une quantité : le choix nécessairement fait en français entre l'un de ces deux termes conduit à décider si le comparant est un élément de jeu ou un élément de l'anatomie animale, alors que rien ne prouve qu'il s'agit pour un Grec de deux réalités distinctes.

IV. FONCTIONS DE L'EXPRESSION « (CE) QUI EST APPELÉ... »  
DANS LA *COLLECTION HIPPOCRATIQUE*

Malgré ces incertitudes de détail, qui laissent ouverte la question du statut de certains termes mis en relief par l'expression « (ce) qui est appelé... » dans la *Collection hippocratique*, il n'est cependant pas douteux que ces termes appartiennent en grande majorité au vocabulaire technique.

Peut-on, pour autant, en conclure que cette expression peut avoir pour fonction de signaler ce caractère technique ? Deux observations en font douter. La première est que de très nombreux autres termes qui ne semblent pas moins techniques ne sont pas accompagnés d'une telle mention, de sorte qu'il est difficile de supposer que les termes qui en sont accompagnés sont vraiment plus particulièrement techniques ; la seconde est qu'il est tout aussi difficile de supposer, dans le cas des termes courants mis en relief par l'expression « (ce) qui est appelé... », que cette expression sert seulement à signaler leur caractère usuel.

La fonction la plus évidente de l'expression « (ce) qui est appelé... », déjà bien repérée par Galien, est d'exprimer l'éventuelle réserve du locuteur face à une dénomination. Toutefois, peu nombreuses sont les occurrences hippocratiques qui paraissent en relever. L'étude des contextes dans lesquels apparaissent les termes courants ou techniques mis en relief par l'expression « (ce) qui est appelé... » permet en revanche de mettre en évidence, du point de vue pragmatique, l'effet produit par une telle expression sur le lecteur, et de proposer des pistes pour dégager les autres fonctions possibles de cette expression.

*IV.1. Distanciation du locuteur : « the so-called... », « der sogenante... »  
« il cosiddetto... »*

Le « blâme » d'un terme, envisagé par Galien comme fonction possible de l'expression « (ce) qui est appelé... », s'explique par la distance que prend le locuteur par rapport à la dénomination qu'il rapporte, que cette dernière soit partagée par « tous les Grecs » ou par certains médecins : « (ce) qui est appelé [par tout le monde / par la majorité / par certains... – mais à tort, selon moi] ... ».

Cette fonction, comparable à celle de l'adjectif anglais *so-called* « soi-disant, prétendu »<sup>64</sup>, est particulièrement bien illustrée par l'exemple de la « maladie sacrée ». La locution ἐπὶ νοῦσος (à laquelle on peut associer une occurrence du pluriel à valeur concrète ἐπὶ νοσέματα,

<sup>64</sup> « In attributive use (hyphenated): Called or designated by this name or term, but not properly entitled to it or correctly described by it » (*OED s.u. so-called*).

ex. 28) se distingue des autres termes mis en relief par l'expression « (ce) qui est appelé... », dans la mesure où elle est la seule à se trouver aussi souvent au sein d'une telle expression (6 occurrences) dans la *Collection hippocratique*, tandis que les autres termes ou locutions ne s'y trouvent jamais plus d'une ou deux fois. Comme l'observe J. Jouanna, le fait que cette dénomination apparaisse comme comparant dans le chapitre 151 des *Maladies des femmes* (et, pouvons-nous ajouter, sans participe signifiant « [ce] qui est appelé ») montre « qu'il s'agissait d'une affection bien connue des médecins, que la dénomination de "maladie sacrée" était admise des spécialistes et que ses symptômes étaient codifiés »<sup>65</sup>. Il s'agit donc d'une « expression technique médicale »<sup>66</sup> – ce qui n'exclut pas, comme on l'a vu, qu'elle soit connue du plus grand nombre. En commençant son traité par les mots *Περὶ μὲν τῆς ἱερῆς νόσου καλεομένης ὧδε ἔχει* « Sur la maladie dite sacrée, voici ce qu'il en est »<sup>67</sup>, l'auteur du traité de la *Maladie sacrée* fait donc appel à une notion bien connue de son public. L'expression « (ce) qui est appelé... » lui permet cependant tout à la fois d'affirmer sa réserve vis-à-vis d'une telle dénomination, dont il dénonce le caractère erroné dans la phrase suivante : οὐδὲν τί μοι δοκεῖ τῶν ἄλλων θειοτέρη εἶναι νόσων οὐδὲ ἱερωτέρη « elle ne me paraît nullement plus divine que les autres maladies ni plus sacrée »<sup>68</sup>.

Cette distanciation du locuteur n'est cependant pas toujours aussi aisée à déceler : lorsque le contexte ne fournit pas d'indication claire de la position du locuteur, on ne peut qu'en faire l'hypothèse. C'est ainsi que peut s'expliquer l'hésitation de Galien, qui suggère, dans son *Commentaire* au premier livre des *Épidémies* d'Hippocrate, d'y voir une position critique d'Hippocrate, sans toutefois l'affirmer :

Τάχα δ' ἂν εἶναι δόξειεν οἰκεῖον ἐξῆς σκέψασθαι, διὰ τί προσέθηκεν ὁ Ἱπποκράτης τὸ καλεόμενον καὶ οὐχ ἀπλῶς εἶπεν· Ἐν δὲ τῷ ἡμιτριταίῳ συμπίπτει μὲν καὶ ὄξέα νοσήματα. Δοκεῖ δὴ μοι μέμφεσθαι τὴν προσηγορίαν ὡς ἄκυρον.

Il semblerait peut-être approprié d'examiner ensuite pourquoi Hippocrate a ajouté *kaleomenon* (« appelé ») et n'a pas simplement dit « dans la fièvre hémitritée surviennent aussi des maladies aiguës ». Il me semble qu'il blâme la dénomination comme impropre<sup>69</sup>.

Galien, dans la suite de son analyse, observe que « l'ajout » (προσθήκη) de ἡμισυ « demi » se fait « pour ce qui est inférieur quant à

<sup>65</sup> J. Jouanna, Notice à son édition de la *Maladie sacrée*, p. xxii.

<sup>66</sup> J. Jouanna, *ibid.*, p. xxiii ; voir aussi p. xxiii-xxiv sur les emplois de cette locution par Hérodote ou Théophraste, ou encore dans les *Problemata* d'Aristote.

<sup>67</sup> Trad. J. Jouanna.

<sup>68</sup> *CH, Morb. Sacr.* 1.1 Jouanna (6.352.2 L), trad. J. Jouanna. Voir *ibid.*, p. xxv.

<sup>69</sup> Gal., *In Hipp. Epid. I comm.* 3.5 Wenkebach (17a.235 K).

son achèvement » (ἐπὶ γὰρ τῶν ἐνδεεστέρας ἐχόντων κατὰ τὰ τέλεια), comme dans ἡμιθνής « à demi-mort » et d'autres termes, tandis que l'hémitritée est « bien pire que la fièvre tierce » (πολὺ χειρῶν τοῦ τριταίου); il conclut qu'il ne sait pas « selon quelle conception » (τί δόξαν αὐτοῖς) elle a été ainsi nommée par « ceux qui ont en premier établi cette dénomination » (οἱ πρῶτοι θέμενοι τὴν προσηγορίαν), avant d'avancer quelques explications possibles; son hypothèse d'un « blâme » d'Hippocrate n'a donc aucun appui dans le texte hippocratique même.

Si l'on met à part l'exemple de la « maladie sacrée », l'examen de l'ensemble du corpus ne fournit ainsi pas d'exemple réellement probant d'un usage polémique de l'expression « (ce) qui est appelé... ». L'exemple du nom de la « moelle épinière », *νωτιαῖος μυελός* (ex. 19), est particulièrement éclairant :

Καὶ ὁ μυελὸς ὁ καλεόμενος νωτιαῖος καθήκει ἀπὸ τοῦ ἐγκεφάλου· καὶ οὐκ ἔστιν ἐν αὐτῷ τοῦ λιπαροῦ [ἢ τοῦ κολλώδους] πολὺ, ὥσπερ καὶ <ἐν> τῷ ἐγκεφάλῳ· διὰ τοῦτο οὐκ ἂν δικαίως καὶ αὐτῷ εἶη μυελὸς οὖνομα·

La moelle appelée *épineière* provient du cerveau; il n'y a en elle pas beaucoup de gras, pas plus que dans le cerveau. C'est donc à tort qu'on lui donne le nom de moelle<sup>70</sup>.

Si l'auteur du traité des *Chairs* conteste bien la dénomination de « moelle », *μυελός*, le participe porte paradoxalement sur l'adjectif *νωτιαῖος*.

Le traité du *Prorrhétique II* (ex. 41) fournit un autre cas-limite. Le passage comporte bien un blâme, et il est possible de traduire le participe par « allégué, prétendu » :

Ἀμφὶ δὲ τῶν γυμναζομένων καὶ ταλαιπωρεόντων τὰς μὲν ἀτρεκείας τὰς λεγομένας ὡς λέγουσιν οἱ λέγοντες οὔτε δοκέω εἶναι, οὔτ' εἶ τις δοκέει, κωλύω δοκέειν·

Quant aux exercices et aux fatigues, les exactitudes prétendues que rapportent ceux qui en parlent, je n'y crois point; et, si quelqu'un y croit, je ne l'en empêche pas<sup>71</sup>.

Toutefois, la réserve ne porte pas nécessairement sur la dénomination elle-même (sur le fait qu'une réalité soit mal nommée) : on peut aussi comprendre qu'elle porte sur le fait qu'il puisse exister dans ce contexte des « exactitudes », acc. pl. *ἀτρεκείας*<sup>72</sup>, et que le participe sert ainsi à signifier que le terme est usurpé.

<sup>70</sup> CH, *Carn.* 4.2 Joly (8.588.20-23 L), trad. R. Joly.

<sup>71</sup> CH, *Prorrh.* II 3 (9.10.16-18 L), trad. É. Littré.

<sup>72</sup> Dans ce cas, le participe doit être exclu du corpus : c'est d'ailleurs sans doute la raison pour laquelle cette occurrence n'est pas comptée dans les exemples de l'*Index Hippocraticus s.u. λέγω* (voir n. 21).

Dès lors, il est possible d'émettre un doute sur le caractère réellement polémique du participe dans l'expression « maladie dite sacrée » (ex. 28), hors de l'exemple explicite du début du traité consacré à cette affection. Deux arguments vont dans ce sens.

Tout d'abord, dans trois des quatre autres traités hippocratiques où cette expression apparaît, aucun élément du contexte ne permet de conclure que le terme est contesté; dans les *Vents* et dans le *Prorrhétique II*, la locution « maladie sacrée » est même reprise un peu plus tard dans le texte, sans participe<sup>73</sup>. Seul le quatrième traité, *Maladies des jeunes filles*, émet une réserve, puisqu'il observe que lorsque la patiente a repris ses sens, « les femmes consacrent en l'honneur d'Artémis quantité d'objets divers ainsi que les vêtements féminins les plus somptueux, sur les injonctions des devins (κελευόντων τῶν μάντεων), en se faisant tromper (ἐξαπατεώμεναι) »<sup>74</sup>, mais cette observation est exprimée à plusieurs paragraphes de distance.

Par ailleurs et surtout, l'expression « maladie dite sacrée » apparaît également hors du contexte médical, dans les *Lois* de Platon<sup>75</sup>, ainsi que, sous une forme légèrement différente, chez Hérodote (3.33 Rosén), qui fournit la plus ancienne attestation de la locution « maladie sacrée » :

Καὶ γάρ τινα καὶ ἐκ γενεῆς νοῦσον μεγάλην λέγεται ἔχειν ὁ Καμβύσης, τὴν ἰρὴν ὀνομάζουσί τιτες·

On dit que Cambyse était atteint de naissance d'une grave maladie, que certains nomment *sacrée*.

On peut certes y voir l'indication du caractère encore peu usuel de la dénomination<sup>76</sup>; cependant, il n'est pas exclu de supposer que l'expression « maladie dite sacrée » était déjà en partie devenue, dès le

<sup>73</sup> Resp. *CH, Flat.* 14.4 Jouanna (6.112.14 L); *Prorrh. II* 9 (9.28.7 L). Sur le difficile passage de *Aer.* 3.4 Jouanna (2.18.15 L), σπασμούς καὶ ἄσθματα καὶ ἄ νομίζουσι τὸ παιδίον ποιεῖν καὶ ἰερὴν νοῦσον εἶναι « des convulsions, des dyspnées et les accidents que l'on dit provoquer la "maladie de l'enfant" et être la maladie sacrée » (trad. J. Jouanna), précédant l'occurrence de τὰ [...] ἱερὰ νοσεύματα καλεόμενα, voir le commentaire de J. Jouanna *ad loc.* : ce dernier observe justement que « le verbe νομίζειν est difficile à traduire », et que ce verbe « fait référence à une dénomination en usage »; il est cependant difficile de suivre la suite de cette analyse, qu'aucun élément interne au texte ne permet de prouver, selon laquelle « il semble que, dans l'esprit de l'auteur, cette dénomination soit correcte dans le cas de τὸ παιδίον et incorrecte dans le cas de ἰερὴν νοῦσον ». Nous laissons ici cette question de côté, qui nécessiterait l'étude de toutes les formes du verbe νομίζω dans la *CH*.

<sup>74</sup> *CH, Virg.* 2.4 Bourbon (8.468.17-20 L), trad. F. Bourbon. Voir le commentaire de J. Jouanna à ce passage dans la Notice de son édition de la *Maladie sacrée*, p. xxvi.

<sup>75</sup> Voir J. Jouanna, *ibid.*, p. xxiv n. 35.

<sup>76</sup> Voir le commentaire de J. Jouanna à ce passage *ibid.*, p. xxvi.

V<sup>e</sup> siècle, une sorte de lieu commun, ce qui expliquerait qu'elle puisse être employée dans les textes médicaux sans que son caractère polémique soit explicite.

*IV.2. Mise en relief d'un terme technique (et éventuellement rare) : mise à distance du lecteur/auditeur et/ou construction d'un texte en tant que texte scientifique*

Pourquoi, parmi le très grand nombre de termes techniques présents dans la *Collection hippocratique*, certains sont-ils accompagnés d'un participe signifiant « (ce) qui est appelé » ? L'hypothèse la plus évidente paraît être celle selon laquelle les termes ainsi mis en évidence seraient tout particulièrement techniques et rares et/ou difficiles. Dans le cas de termes à la fois pourvus d'un sens courant et d'un sens technique, comme ion. ὀδών « dent » (ex. 5) ou σπόγγος « éponge » (ex. 23), respectivement noms d'un os et d'une glande<sup>77</sup>, de plusieurs sens techniques inégalement fréquents, comme περόνη (ex. 21), qui désigne le « radius » ou le « péroné », mais aussi parfois l'« attache osseuse »<sup>78</sup>, ou d'un sens sur lequel les avis sont partagés, comme ἀστράγαλος (ὁ) « astragale » (ex. 2), que « certains inexperts », étrangers à l'art (ἔνιοι [...] τῶν ἰδιωτῶν), considèrent comme le nom de la malléole<sup>79</sup>, il est possible de supposer que l'expression sert précisément à différencier ces deux acceptions, et à attirer l'attention du lecteur sur le sens technique plus rare, ou jugé plus exact.

Cependant, si l'on omet les hapax ou quasi-hapax (dont toutes les occurrences sont nécessairement accompagnées d'un tel participe), il est frappant de constater que la plupart des termes de notre corpus apparaissent également par ailleurs dans la *Collection hippocratique* dépourvus d'un tel participe. Par exemple, parmi les six termes ou locutions pour lesquels il existe plusieurs occurrences dans les textes hippocratiques et que l'on peut identifier comme vraisemblablement techniques<sup>80</sup>, seul πλιγᾶς « entre-cuisses » (ex. 22) apparaît toujours (c'est-à-dire à deux reprises) au sein de l'expression « (ce) qui est appelé... », tandis que les cinq autres apparaissent le plus souvent en-dehors d'une telle expression.

<sup>77</sup> Voir *supra*, § III et n. 44.

<sup>78</sup> Voir *infra*, n. 120.

<sup>79</sup> Si l'on en croit le traité *Sur les os* attribué à Rufus, 34 Daremberg – Ruelle; voir aussi Rufus, qui, dans son traité du *Nom des parties du corps humain*, 124 Daremberg – Ruelle, juge « incorrecte » (ἀστράγαλοι δὲ οὐκ ὀρθῶς [καλεῖται]) cette acception, tout comme Galien, *Oss. tir.* 22.4 Garofalo – Debru (2.774-775 K). Notons toutefois que ces témoignages sont bien postérieurs aux textes hippocratiques.

<sup>80</sup> Voir *supra*, § III.

La logique d'un texte joue sans nul doute un rôle : après une première occurrence accompagnée du participe signifiant « (ce) qui est appelé », il est naturel que les suivantes en soient dépourvues. Ainsi, dans *Maladies IV*, après ἐξ αὐτῆς παχεῖαι φλέβες τείνουσιν αἱ σφάγια καλεόμενα « sortent du (cœur, καρδίη) de gros vaisseaux, appelés *jugulaires* » (ex. 11)<sup>81</sup>, la locution αἱ σφάγια φλέβες revient seule quelques lignes, puis quelques paragraphes plus loin<sup>82</sup>; de même, dans le traité des *Articulations*, seule la première occurrence de γαλιάγκωνες « galiancones » est accompagnée de l'expression « (ce) qui est appelé... » (ex. 25)<sup>83</sup>, à l'exclusion de toutes les suivantes, aussi bien dans le même paragraphe que beaucoup plus loin<sup>84</sup>.

Une différence de rédacteur, et donc de point de vue sur le caractère technique d'un terme, peut par ailleurs justifier qu'un tel participe, par exemple, accompagne βλητοί « [malades] frappés » dans *Maladies III* (ex. 24), mais non dans les deux passages parallèles de *Maladies II*<sup>85</sup>, ou dans d'autres traités encore.

Ces explications, toutefois, n'épuisent pas tous les cas de figure<sup>86</sup>. Ainsi, dans *Épidémies I*, la fièvre « demi-tierce » ou « hémitritée », ἡμιτριταῖος [πυρετός] est d'abord citée à trois reprises, au sein d'une description clinique, au chapitre 2, puis de deux énumérations de noms de fièvres, aux chapitres 5 et 24, avant que le participe signifiant « (ce) qui est appelé » lui soit associé, dans la suite du chapitre 24 (ex. 34)<sup>87</sup>. Le caractère technique ou contestable du terme ἡμιτριταῖος<sup>88</sup> ne paraît donc pas ici l'explication la plus évidente de la présence de ce participe.

Le fait qu'un terme soit, dans le même traité, d'abord présenté sans le participe signifiant « (ce) qui est appelé », et seulement accompagné par la suite de ce participe, n'a pas manqué de provoquer la perplexité des lecteurs. Ainsi, dans le dernier chapitre du traité des

<sup>81</sup> *CH, Morb.IV* 38.1 Joly (7.554.22 L), trad. N.R.

<sup>82</sup> *CH, Morb.IV*, resp. 38.1 Joly (7.554.25 L); 40.2 Joly (7.560.20 L).

<sup>83</sup> *CH, Artic.* 12 (4.114.1 L).

<sup>84</sup> Resp. *CH, Artic.* 12 (4.114.6 et 9 L); *Artic.* 53 (4.236.6, 18 et 22 L) et 55 (4.242.18 L).

<sup>85</sup> Sur le caractère parallèle de *Morb.II* 8.1 Jouanna (7.16.5 L), *Morb.II* 25.1 Jouanna (7.38.19 L) et *Morb.III* 3.1 Potter (7.120.17 L, ex. 24), voir la n. de J. Jouanna *ad Morb.II* 8.

<sup>86</sup> D'autant que la différence de point de vue sur le caractère technique d'un terme n'est pas la seule possibilité d'explication de ces différences de rédaction : voir Jouanna 2009 [1974], p. 413-414 et p. 414, n. 1, qui caractérise comme « innovations de *Maladies III* sur le plan du style » « l'ajout d'un λεγόμενος » par rapport au texte de *Maladies II*, en remarquant que « cette modification n'est pas plus systématique que l'emploi du pluriel ».

<sup>87</sup> *CH, Epid.I* 2.3, 5.5 et 24.1 Jouanna (resp. 2.608.1, 2.618.9 et 2.672.2 L); puis 24.4 Jouanna (2.674.4 L).

<sup>88</sup> Sur l'éventualité de ce second aspect, voir *supra*, § IV.1.

*Lieux dans l'homme*, Littré adopte une conjecture de Van der Linden associant le participe καλούμενα à la première des trois occurrences de τὰ καταμήνια dans le traité, au motif qu'il lui est associé dans la suivante<sup>89</sup>. La suggestion apparaît solidement fondée : dans le cadre de deux constructions tout à fait parallèles, commençant toutes deux par une protase introduite par ἐπὶν « lorsque, si » ou ἢν « si », et se concluant toutes deux par la même apodose, à la présence du participe près (οὐ γίνεται ῥόος τὰ καταμήνια [καλούμενα] « le flux [appelé] menstrues n'a pas lieu », ex. 36), l'absence du participe dans le premier passage peut faire penser à un oubli de copiste, d'autant que la troisième et dernière occurrence de καταμήνια, qui clôt à la fois le chapitre et l'ouvrage, est également accompagnée de καλούμενα – à moins qu'il ne s'agisse simplement d'une incohérence ou d'une négligence de la part de l'auteur du texte, rendant ainsi la conjecture non nécessaire, donc non souhaitable<sup>90</sup>.

L'apparition du participe καλούμενος aux côtés de la quatrième et dernière occurrence de ἡμιτριταῖος [πυρετός] dans *Épidémies I* semble cependant relever d'un autre cas de figure, et pouvoir être expliquée par la nature du développement que l'expression « (ce) qui est appelé... » paraît introduire : après la liste de noms de fièvres qui occupe les premières lignes, le chapitre 24 de ce traité décrit en effet en quelques mots les principales caractéristiques de chacune d'entre elles. L'expression Ἐν δὲ τῷ ἡμιτριταίῳ καλεομένῳ « Dans la fièvre dite *hémiritée*... » par laquelle débute la description des effets de cette fièvre peut ainsi tout simplement apparaître comme un moyen d'ouvrir un développement explicatif, qui campe le locuteur dans un rôle didactique vis-à-vis de son lecteur, de manière comparable à d'autres usages des verbes « nommer, appeler »<sup>91</sup>.

Il est vrai que la principale objection à cette interprétation est que ἡμιτριταῖος [πυρετός] est le seul nom de fièvre du chapitre à être ainsi présenté. Il n'est donc pas impossible de considérer que l'auteur des *Épidémies I* a préféré exprimer son avis sur le caractère technique ou contestable de cette dénomination dans le passage où il lui consacrait un bref développement, plutôt que dans les sèches listes qui

<sup>89</sup> « Cette addition est bonne ; voy. plus loin, p. 346, l. 10 » (É. Littré, n. *ad Loc. Hom.* 47 [6.344.11 L]). Voir *Index Hipp. s.u. καλέω* (Li. : om. V : deest A). Cette conjecture, qui n'est pas reprise par R. Joly (καταμήνια : add. καλούμενα Lind.), n'a pas été incluse dans notre corpus.

<sup>90</sup> Sur la position extrême d'Ermerins, qui supprime de son texte les trois formules τὰ καταμήνια [καλούμενα], voir *infra*, n. 131. Il est vrai cependant qu'un participe signifiant « (ce) qui est appelé », non nécessaire à la syntaxe de la phrase, pouvait aisément disparaître du texte ou au contraire y être ajouté, comme l'attestent les apparats critiques : voir p. ex. n. 21, 118, 128, 130, 135.

<sup>91</sup> Qu'il n'est pas possible de détailler dans le cadre de cette étude, mais dont nous donnons quelques exemples dans ce même § (voir *infra*).



précédaient. Toutefois, il est tout à fait remarquable que de manière générale, dans les textes hippocratiques, l'expression «(ce) qui est appelé...» se trouve particulièrement souvent au début d'un développement explicatif – c'est le cas de plus d'un quart des occurrences de notre corpus<sup>92</sup>. Elle paraît dans ce cas non pas tant fournir une information sur la nature du terme qu'elle accompagne que permettre la structuration du texte scientifique.

Le fait est tout particulièrement flagrant au début de *Maladies III*, où les trois occurrences de l'expression «(ce) qui est appelé...» servent à introduire un nouveau développement, portant sur une maladie différente (au début des chap. 3, 6 et 10 : οἱ δὲ βλητοὶ λεγόμενοι «ceux qui sont dits *frappés*», ex. 24; ἡ δὲ καυσώδης λεγομένη «la (fièvre) dite *causode*», ex. 31; ὑπὸ δὲ τῆς κυνάγχης λεγομένης «dans ce que l'on appelle *angine*», ex. 32). Ce type d'introduction alterne de façon régulière avec une proposition subordonnée introduite par ἐπὶν ou ὅταν «dans le cas où, lorsque» (chap. 1, 2, 4, 7, 8) ou un simple nom de maladie au nominatif, isolé (chap. 5 : Οἱ δὲ λήθαργοι «La léthargie») ou constituant le sujet d'un verbe (chap. 9 : Φρενίτις δὲ γίνεται... «La *phrenitis* survient...»).

Un bon indice du caractère usuel de cette fonction introductive peut également être fourni par l'existence d'introductions de chapitres divergents selon qu'elles comprennent ou omettent une telle expression : ainsi, dans trois chapitres successifs (65-67) de *Maladies II*, Littré édite (et traduit) Νοῦσος ἡ καλουμένη λήθαργος «Maladie dite léthargus», Ἐτέρη νοῦσος ἡ λεγομένη αὐαντή «Autre maladie dite desséchante» et Πυρετὸς ὁ φονώδης λεγόμενος «Fièvre dite meurtrière»; les expressions «(ce) qui est appelé...» ont cependant pu être ajoutées de manière postérieure, car elles sont absentes des meilleurs manuscrits<sup>93</sup>.

<sup>92</sup> Ex. 15 (*Carn.* 17.2 Joly [8.606.7 L]); ex. 19 (*Carn.* 4.2 Joly [8.588.20 L]); ex. 24 (*Morb.III* 3.1 Potter [7.120.17 L]); ex. 25 (*Artic.* 12 Pétrequin [4.114.1 L]); ex. 27 (*Loc.Hom.* 47.1 Joly [6.344.3 L]); ex. 28 (*Flat.* 14.1 Jouanna [6.110.14 L], *Morb.Sacr.* 1.1 et 18.1 Jouanna [resp. 6.352.2 et 6.394.9 L]); ex. 30 (*Mul.II* 190 [8.370.6 L]); ex. 31 (*Morb.III* 6.1 Potter [7.122.23 L]); ex. 32 (*Morb.III* 10.1 Potter [7.128.16 L]); ex. 34 (*Epid.I* 24.4 Jouanna [2.674.4 L]); ex. 35 (*Nat.Hom.* 15.2 Jouanna [6.66.13 L]); ex. 37 (*Vict.I* 35.1 Joly [6.512.20 L]); ex. 40 (*Acut.* 58.1 Joly [2.348.7 L]); ex. 46 (*Aer.* 18.2 Jouanna [2.68.6 L]).

<sup>93</sup> À ce titre, elles ne sont pas signalées dans l'édition de J. Jouanna. Voir *Index Hipp.* s.u. καλέω, pour le chapitre 65 (7.100.1 L) [καλουμένη Li.† : om. θM], et s.u. λέγω, pour les chapitres 66 (7.100.8 L) [ἐτέρη... λεγομένη Li. : om. θM] et 67 (7.102.4 L) [λεγόμενος Li.† : om. θM]. Le même cas de figure se retrouve dans l'introduction du chapitre 47 (7.280.18-19 L) du traité des *Affections internes*, où Littré édite (et traduit) Τὰ παχέα καλούμενα νοσήματα· ἐκ δὲ τῶν παχέων καλουμένων νοσημάτων τάδε μάλιστα γίνεται «Maladies dites épaisses : voici les principaux accidents des maladies dites épaisses» (voir *Index Hipp.* s.u. καλέω [bis sec. Li.† : loco pr. καλέεται θ : om. M; loco post. om. θM]). Ces occurrences qui ne bénéficient pas de l'autorité des meilleurs manuscrits n'ont pas été incluses dans notre corpus.

Par ailleurs, cette fonction de marqueur didactique n'est pas réservée aux têtes de chapitre. Elle s'observe, par exemple, dans le traité des *Articulations*, où le verbe « nommer, appeler » est repris dans les lignes qui suivent le participe, au sein d'un développement sur l'anatomie de la mâchoire ; l'auteur y lie remarquablement savoir sur les mots et savoir anatomique, les muscles « appelés *crotaphites* et *masséters* » étant nommés d'après leur place et leur fonction<sup>94</sup> :

ἀπ' ἀμφοτέρων τῶν ἀκρέων τούτων νευρώδεις τένοντες πεφόκασιν, ἐξ ὧν ἐξήρτηται οἱ μύες οἱ κροταφίται καὶ μασσητήρες καλεόμενοι· διὰ τοῦτο δὲ καλέονται, καὶ διὰ τοῦτο κινέονται, ὅτι ἐντεῦθεν ἐξήρτηται· ἐν γὰρ τῇ ἐδωδῇ, καὶ ἐν τῇ διαλέκτῳ, καὶ ἐν τῇ ἄλλῃ χρήσει τοῦ στόματος, ἢ μὲν ἄνω γνάθος ἀτρεμεί· [...] ἢ δὲ κάτω γνάθος κινέεται·

à ces deux têtes (de la mâchoire inférieure) s'insèrent des tendons nerveux auxquels sont attachés les muscles appelés *krotaphites* (« temporaux ») et *masséters* (« masticatoires ») ; ils doivent cette appellation et ce mouvement au fait qu'ils sont attachés à cet endroit. En effet, dans la mastication, dans le langage, comme dans tout autre usage de la bouche, la mâchoire supérieure reste immobile [...], tandis que la mâchoire inférieure se meut<sup>95</sup>.

Ainsi, la fonction du participe signifiant « (ce) qui est appelé » qui accompagne un terme technique paraît autant être de mettre en relief ce terme précis que de présenter le texte lui-même comme technique, en mettant ainsi le lecteur/auditeur, dépourvu de ces connaissances techniques, à une certaine distance.

### IV.3. Mise en relief d'un terme courant : inclusion du lecteur/auditeur

C'est au contraire l'effet inverse que produit la mise en relief d'un terme courant.

<sup>94</sup> Ce fait n'a pas échappé à Galien, qui commente : *Μασσητήρας* εἰπὼν καλεῖσθαι τοὺς προειρημένους μύας αἰτίας ἀποδίδωσι τῆς προσηγορίας αὐτῶν « Ayant dit que les muscles susmentionnés étaient appelés *masséters*, il rend raison de cette dénomination » (*In Hipp. De artic. comm.* 2.3 [18a.431 K]).

<sup>95</sup> *CH, Art.* 30 (4.140.12 L). Nous reprenons le texte de Littré suivi par Pétrequin, hormis pour une correction : *μασητήρες* BMV : *μασητήρες* Li. (voir *Index Hipp. s.u.*). Sur le flottement -σ-/-σσ- dû à la possibilité d'une association secondaire à *μάσσειν* « pétrir », parfois « froter » (*DÉLG s.u.*) de ce terme visiblement lié à *μασᾶσθαι* « mâcher », voir Pétrequin *ad loc.* (vol. II, p. 356, n. 7), qui renvoie notamment à un passage d'Oribase (τῶν μασσητήρων δ' ἔργον μῶν τὸ μασᾶσθαι « la fonction des muscles masticatoires est de mâcher » : *Coll. med.* 25.29.10 Raeder) qui est en réalité repris à Galien (voir *De usu part.* 11.4 Helmreich [3.854 K] : le texte qui nous a été transmis a une syntaxe différente, car l'infinitif substantivé τὸ μασᾶσθαι n'y figure pas, mais l'explication reste la même, car le nom des muscles est associé de manière tout à fait explicite au substantif *μάσησις* « mastication » ; la même association se retrouve d'ailleurs précisément dans le commentaire de Galien au passage hippocratique : voir *In Hipp. De artic. comm.* 2.3 [18a.430 K]).

Dans certains cas, l'emploi de l'expression « (ce) qui est appelé... » constitue simplement une façon pour le locuteur de capter l'attention de son lecteur ou de son auditeur, en convoquant un savoir partagé : pour un contemporain des textes hippocratiques, λοιμός « peste » (ex. 33), Σκυθέων ἐρημία « désert des Scythes » (ex. 46) ou ἐγγαστήριμος « ventriloque » (ex. 42) sont sans doute immédiatement évocateurs – ce qui explique l'emploi de ce dernier terme comme comparant<sup>96</sup>.

Parfois, le locuteur paraît également avoir pour but de s'assurer l'assentiment de son lecteur ou de son auditeur, en créant avec lui une communauté : préciser ὁ καλούμενος ἱητρὸς καὶ ὁμολογουμένως χειροτέχνης « celui qui est unanimement appelé *médecin* et *praticien* » (ex. 43) implique que la définition de ces termes ne peut être contestée<sup>97</sup>.

## V. CONCLUSION

Au terme de cette étude, il est possible de conclure que les intuitions a priori contradictoires des lecteurs anciens et modernes des textes hippocratiques trouvent leur explication dans la spécificité de la voix passive. La comparaison des expressions « (ce) qui est appelé... » avec les tournures actives correspondantes permet de comprendre pourquoi les termes ou locutions ainsi soulignés peuvent être aussi bien usuels que rares, selon que la communauté d'usage implicitement supposée (le complément d'agent non exprimé) est constituée d'un grand nombre ou d'un petit nombre de personnes, qui peuvent être ou non spécialistes ; le fait que le vocabulaire technique soit très majoritairement représenté au sein du corpus des 58 occurrences d'une expression « (ce) qui est appelé... » recueillies dans les textes hippocratiques (accompagnant 46 termes ou locutions différents) n'est peut-être dû qu'à la nature même de ces textes.

Par ailleurs, deux faits majeurs a priori inattendus méritent d'être soulignés. Tout d'abord, la fonction de contestation d'une dénomination, qui permet au locuteur de se distancier du terme ou de la locution qu'il cite, en ne la reprenant pas à son compte (« le/la dit[e], prétendu[e]... »), n'est réellement explicite que dans le traité de la *Maladie sacrée*, pour l'expression ἡ ἱερὴ νοῦσος καλομένη « la maladie dite sacrée » ; le fait que cette même expression se retrouve à la fois dans d'autres traités hippocratiques et dans divers textes non

<sup>96</sup> Voir *supra* § III.

<sup>97</sup> Cette recherche, de la part de l'auteur, d'un assentiment de son lecteur fait écho à celle du chapitre 5, qui offre une formulation proche : τὴν ὁμολογουμένως ἱητρικὴν τὴν ἀμφὶ τοῦ κάμνοντος εὐρημένην ἢ καὶ ὄνομα καὶ τεχνίτας ἔχει « la médecine reconnue comme telle, celle qui a été découverte pour les malades et qui possède à la fois un nom et des spécialistes de l'art » (*CH, Vet.Med.* 5.1 Jouanna [1.580.6-7 L], trad. J. Jouanna).

médicaux sans que des éléments du contexte permettent de conclure que le terme est contesté laissent toutefois supposer qu'elle ait pu déjà en partie devenir, dès le V<sup>e</sup> siècle, une sorte de lieu commun, ce qui laissait aux auteurs de textes médicaux le loisir de l'employer sans expliciter son caractère polémique.

À ce titre, les deux seuls passages conservés en grec où Galien commente l'expression « (ce) qui est appelé... », dans ses *Commentaires au Régime des maladies aiguës* (cité *supra* en introduction) et au premier livre des *Épidémies* (cité *supra*, § IV.1)<sup>98</sup>, offrent avant tout à l'attention du lecteur le prisme à travers lequel le médecin de Pergame envisage les termes de la médecine. De même, le long développement qu'il consacre à cette expression dans le traité des *Noms médicaux*<sup>99</sup>, où il souligne l'importance fondamentale de cette précision dans le cas de la fièvre demi-tierce (ou hémitritée), puisque « Hippocrate n'a pas dit que *c'est* une fièvre demi-tierce, mais qu'elle *est appelée* fièvre demi-tierce »<sup>100</sup>, relie ouvertement l'emploi des verbes « nommer, appeler » en général au souci, récurrent chez Galien, de distinguer les « noms », ὀνόματα, des « choses » elles-mêmes, πράγματα<sup>101</sup>.

Une autre question importante mise en évidence par l'étude de ce corpus est celle de la fonction de l'expression « (ce) qui est appelé... » lorsqu'elle met en jeu un terme ou une locution technique. L'hypothèse souvent avancée par les commentaires, selon laquelle elle servirait à indiquer au lecteur le caractère technique d'un terme, n'est réellement convaincante que dans les cas de polysémie, où l'on peut effectivement penser que cette expression signale au lecteur qu'il ne faut pas songer au sens le plus courant du terme. Dans les autres cas, en effet, le fait que les termes accompagnés par un participe signifiant « (ce) qui est appelé » dans la *Collection hippocratique* apparaissent par ailleurs le plus souvent dans les mêmes textes (lorsqu'il ne s'agit pas d'hapax) dépourvus d'un tel participe, tout comme de très nombreux autres termes qui semblent a priori tout aussi techniques, va à l'encontre d'une telle hypothèse.

<sup>98</sup> Selon notre lecture de tous les commentaires conservés de Galien aux passages de notre corpus, complétée par une recherche d'un verbe « nommer, appeler » à proximité des termes ἄκυρος ou ἀκύριος.

<sup>99</sup> Gal., *De nominibus medicis*, 93v-97r Meyerhof – Schacht, p. 20-24 pour la traduction allemande. Voir en particulier 96r, p. 22-23, où Galien inventorie une quinzaine de passages hippocratiques où se trouve soit un participe signifiant « (ce) qui est appelé... », soit une relative signifiant « que l'on appelle », où le sujet du verbe à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel n'est pas précisé (du moins pour les citations qu'il est possible d'identifier : voir *ibid.*, p. 23, n. 14 *ad loc.*).

<sup>100</sup> Gal., *De nominibus medicis*, 95v Meyerhof – Schacht, p. 22 pour la traduction allemande.

<sup>101</sup> Voir p. ex. Rousseau 2021, § 2.1, p. 143-150.

Dès lors, ce n'est pas nécessairement la nature du terme mis en relief par l'expression « (ce) qui est appelé... » qui explique la présence de cette dernière, mais tout aussi bien la structure du texte dans lequel elle apparaît : en particulier, et de façon tout à fait remarquable, dans un quart des cas, l'expression « (ce) qui est appelé... » trouve place au début d'un développement explicatif, participant ainsi à l'élaboration d'un texte en tant que texte scientifique, qui met en scène un locuteur investi d'un rôle didactique vis-à-vis de son lecteur<sup>102</sup>.

En dernière analyse, les fonctions pragmatiques à première vue très disparates que cette étude a permis d'observer pour cette expression (distanciation du locuteur, mise à distance ou au contraire inclusion du lecteur/auditeur) trouvent leur unité si l'on observe que le participe signifiant « (ce) qui est appelé » a ici une fonction de « mise en relief » analogue à celle de nos guillemets modernes. Comme nos guillemets, en mettant en relief un terme ou une formulation par le procédé de « modalisation autonymique » (selon l'expression de J. Authier-Revuz<sup>103</sup>) par lequel un mot est à la fois employé « en usage » et « en mention », ce participe provoque un arrêt sur le terme ou la formulation qu'il accompagne sans fournir de façon explicite les raisons de cet arrêt – ce qui laisse un large choix de possibilités d'interprétation, par exemple illustrées par les travaux de I. Fónagy sur la « structure sémantique des guillemets »<sup>104</sup>. Au lecteur d'entendre, dans les « creux interprétatifs » (selon les mots de J. Authier-Revuz)<sup>105</sup> ouverts par les « guillemets » hippocratiques, la voix singulière de l'auteur hippocratique, qui peut à l'occasion user de leur pouvoir polémique, mais s'en sert avant tout comme d'un instrument rhétorique pour mettre en scène son texte scientifique.

## VI. ANNEXE : CORPUS

Sur la méthode de constitution de ce corpus, voir *supra*, § I et n. 21. Sauf mention contraire (« trad. N.R. » *uel sim.*), les traductions proposées ci-dessous sont reprises aux éditeurs des textes cités, contrairement aux traductions proposées au cours de l'étude (voir *supra*, n. 2). Le cas échéant, le caractère particulièrement rare de

<sup>102</sup> Cette explication permet de rendre raison du « maniérisme » observé par A.E. Taylor dans l'emploi du participe *καλούμενος* avec un terme technique (voir *supra*, Introduction et n. 13). En revanche, les textes hippocratiques ne donnent aucun indice qui pourrait venir à l'appui de son hypothèse d'une fonction de « demi-excuse » assumée par ce participe (effectivement portée par l'anglais *so-called*).

<sup>103</sup> Authier-Revuz 1995, vol. 1, p. 27-40; Authier-Revuz 2011, p. 73-75 et 88-94.

<sup>104</sup> Fónagy 1988 (voir en particulier le tableau p. 100-101).

<sup>105</sup> Authier-Revuz 1998, p. 380.

certains termes (hapax, quasi-hapax [voir *supra*, § III et n. 41], termes seulement attestés à deux reprises dans toute la *CH*) est indiqué entre parenthèses.

A) Anatomie

Os (7 occ.)

1. ἀγκών<sup>106</sup>

Ὁ δὲ ᾤετο τούτῳ ὀστέον εἶναι τοῦτ' τε κάκεινο, πολλοὶ δὲ καὶ ἄλλοι· ἔστι δὲ ἐκείνῳ τῷ ὀστέῳ τούτῳ ὁ ἀγκών καλούμενος, ᾧ ποτὶ στηριζόμεθα « Or il croyait que l'une et l'autre saillie dépendaient des mêmes os, et beaucoup d'autres l'ont cru aussi : mais l'éminence qui appartient au même os que la précédente (*apophyse styloïde*) est celle que l'on nomme *coude (olécrane)*, sur laquelle on s'appuie communément » (*Fract.* 3 Pétrequin [3.426.3 L])<sup>107</sup>

2. ἀστράγαλος

ἐμελαινετο πᾶς ὁ τόπος ἄχρι τοῦ ἀστραγάλου καλεομένου « tout l'endroit devient noir jusqu'à l'os appelé astragale » (*Epid.V* 48.2 Jouanna [5.236.4 L])

3. ἱερὸν ὀστέον

τὸ ἱερὸν ὀστέον καλούμενον « l'os que l'on nomme sacré » (*Artic.* 47 Pétrequin [4.210.5L])

4. κνήμη

τῷ δὲ δικραίῳ τούτῳ τὸ ὀστέον ἢ κνήμη καλεομένη οἷον ἐν γιγγλύμῳ ἐνήρμωσται « dans cette bifurcation est engrené, comme en un ginglyme, l'os dit de la jambe » (*Loc.Hom.* 6.9 Joly [6.288.20 L])<sup>108</sup>

5. ὀδὼν (2 occ.)

κατωτέρω τινὶ τοῦ ὀδόντος καλεομένου « un peu au-dessous de ce qui est appelé *dent* » (*Epid.II* 24 [5.96.2 L], trad. É. Littré modifiée); εἰ μὴ ξὺν τῷ ὀδόντι καλούμενῳ « à moins que ce qui est appelé *dent* ne fût

<sup>106</sup> Nous accentuons ici oxyton, conformément à l'usage actuel; Littré et Pétrequin donnent un paroxyton, Ermerins aussi, mais un oxyton dans sa traduction latine, où il laisse le mot en grec : « *sed qui cubiti gibbus, sive ἀγκών dicitur, cui nempe innititur, idem est quod illud* » (vol. III, p. 6).

<sup>107</sup> ᾧ B<sup>corr</sup> Li. : ὄν B<sup>ac</sup>MV (voir *Index Hipp. s.u. ποτὶ*). Pour les arguments en faveur de la correction adoptée par Littré, qui a notamment l'appui des citations de Galien, voir Littré *ad loc.*, ainsi que Pétrequin *ad loc.* (vol. II, p. 102, n. 13).

<sup>108</sup> τὸ ὀστέον del. Erm.

comprise dans le déplacement » (*Epid.II* 24 [5.96.4 L], trad. É. Littré modifiée)<sup>109</sup>

6. ταρσός

ἄλλο τι τῶν ὀστέων τοῦ ταρσοῦ καλεομένου « l'un des os de ce que l'on nomme le tarse » (*Fract.* 9 Pétrequin [3.448.18 L])

Vaisseaux (8 occ.)

7. παχεῖα (φλέψ)

Τὰ δὲ κάτω πλευρέων ἢ αἰμόρρους ἢ παχεῖα καλεομένη φλέψ « En bas des côtes, le vaisseau sanguin dit "gros vaisseau" » (*Oss.* 7.1 Duminil [9.172.11 L])

8. ἐπωμιδίη (φλέψ) [harax ou quasi-harax]<sup>110</sup>

Καὶ ταύτη ἀπ' αὐτῆς βεβλάσθηκε φλέψ διὰ τοῦ νεύρου τοῦ ὑπὸ τὴν ἐπωμιδα ἢ ἐπωμιδίη ὀνομαζομένη « Par là, à partir (de ce gros vaisseau), naît un vaisseau qui passe par le tendon situé sous le haut de l'épaule et que l'on nomme (*vaisseau*) *du haut de l'épaule* » (*Oss.* 12.2 Duminil [9.182.21 L], trad. N. Rousseau 2016, p. 214)<sup>111</sup>

9. κοίλη (φλέψ)

ἐς τὴν κοίλην φλέβα καλεομένην « jusqu'à la veine dite cave » (*Loc.Hom.* 3.5 Joly [6.282.9 L])

10. σπληνίτις (φλέψ) [2 occ.]

ἢ φλέψ ἢ σπληνίτις καλεομένη τείνει ἀπὸ τοῦ σπληνὸς ἐς τὸ πλευρόν, ἐκ δὲ τοῦ πλευροῦ ἐς τὸν ὄμων καὶ ἐς τὴν χεῖρα τὴν ἀριστερὴν· ἢ δὲ ἡπατίτις ἐς τὰ δεξιὰ ὡσαύτως « la veine nommée splenitis va de la rate au côté, du côté à l'épaule et au bras gauche ; l'hépatitis se comporte à droite de la même façon » (*Morb.I* 26 Wittern [6.194.7 L], trad. É. Littré) ; τοῦτου συμφέρει τὴν φλέβα ἀποσχάσαι τὴν ἐν τῇ χειρὶ, τὴν σπληνίτιν καλεομένην, ἢ τὴν ἡπατίτιν, καθ' ὅποτερον ἂν ᾗ τὸ νόσημα « dans ce cas, il convient d'inciser la veine du bras nommée splenitis ou l'hépatitis, suivant le côté où est la maladie » (*Morb.I* 28 Wittern [6.196.15 L], trad. É. Littré).

<sup>109</sup> Sur ce terme, voir Skoda 1988, p. 20-21 § 4.21-22. Du fait des discussions anciennes portant sur son sens (voir *supra*, § III et n. 38 et 39), nous traduisons par *dent* plutôt que par *odontoïde*, qui est le terme choisi par É. Littré.

<sup>110</sup> Il est possible qu'une deuxième occurrence de ce terme apparaisse dans les lignes qui suivent la première : voir Rousseau 2016, p. 214 n. 1087, et Rousseau 2019, p. 31 et n. 150-154.

<sup>111</sup> ἢ ἐπωμιδίη ὀνομαζομένη Littré (*ἐπωμαίη* Cornarius) : τῆς ἐπωμιδῆς ὀνομαζομένης M HIR. Sur le caractère morphologiquement attendu de ἐπωμιδίη, dont l'existence est maintenant assurée par l'autorité du manuscrit M, voir Rousseau 2019 (en particulier la conclusion p. 31 ; voir aussi p. 3-5 sur l'histoire de ce texte).

11. σφάγια (φλέψ)

ἐξ αὐτῆς παχεῖαι φλέβες τείνουσιν αἱ σφάγια καλεόμεναι « sortent du (cœur, καρδίη) de gros vaisseaux, appelés *jugulaires* » (*Morb.IV* 38.1 Joly [7.554.22 L], trad. N.R.)<sup>112</sup>

12. σφαγίτιδες (φλέψ) [2 occ.]

Αἱ δ' ἕτεραι φλέβες, ἐκ τῆς κεφαλῆς παρὰ τὰ ὄτα διὰ τοῦ ἀχένου, αἱ σφαγίτιδες καλεόμεναι « Les vaisseaux de la seconde (des quatre paires de vaisseaux les plus gros, αἱ παχύταται τῶν φλεβῶν) partent de la tête, le long des oreilles, et traversent le cou; on les appelle jugulaires » (*Nat.Hom.* 11.2 Jouanna [6.58.9 L])<sup>113</sup> ≈ Αἱ δ' ἕτεραι φλέβες ἐκ τῆς κεφαλῆς παρὰ τὰ ὄτα διὰ τοῦ ἀχένου, σφαγίτιδες καλεόμεναι (*Oss.* 9.2 Duminil [9.174.20 L])

Autres parties du corps (12 occ.)

13. ἀντικνήμιον

τῶν δὲ ὀστέων τὸ μὲν ἔσω τοῦ ἀντικνημίου καλεομένου « des deux os, l'os situé à la face interne de ce que l'on nomme le devant de la jambe » (*Fract.* 18 Pétrequin [3.478.23 L], trad. N. Rousseau 2016, p. 231)

14. θώρηξ

ὃ τε γὰρ θώρηξ καλεόμενος, ἐν ᾧ τὸ ἥπαρ στεγάζεται « ce que l'on appelle le "thorax", dans lequel le foie s'abrite » (*deArte* 10.4 Jouanna [6.18.3 L])

15. κόρη

Ἡ δὲ κόρη καλεομένη τοῦ ὀφθαλμοῦ μέλαν φαίνεται διὰ τοῦτο, ὅτι ἐν βάθει ἐστὶ καὶ χιτῶνες περὶ αὐτὸ εἰσὶ μέλανες « La partie de l'œil dite pupille paraît noire parce qu'elle est située au fond et entourée de tuniques noires » (*Carn.* 17.2 Joly [8.606.7 L])<sup>114</sup>

16. κοτύλαι

Ἐν δὲ τοῖσιν ἰσχίοισιν ἄρθρα δύο εἰσὶν αἱ κοτύλαι καλούμεναι « Aux hanches, il y a deux articulations nommées cotyles » (*Loc.Hom.* 6.7 Joly [6.288.11 L])<sup>115</sup>

<sup>112</sup> Nous ne retenons pas la correction adoptée par Joly (*παχεῖαι* Joly : *παχεῖται* M).

<sup>113</sup> αἱ σφαγίτιδες καλεόμεναι del. Erm. : voir l'explication *ad loc.* (vol. II, p. 93).

<sup>114</sup> Sur ce terme, voir Skoda 1988, p. 143-145 § 5.97-100.

<sup>115</sup> Ce terme, déjà attesté en ce sens dans l'*Illiade*, peut faire référence à différentes cavités articulaires dans lesquelles vient se loger la tête d'un autre os : voir Skoda 1988, p. 53-55 § 4.75-77.



17. κροταφῖται καὶ μασσητῆρες (μύες) [hapax]<sup>116</sup>

(τένοντες), ἐξ ὧν ἐξήρτηνται οἱ μύες οἱ κροταφῖται καὶ μασσητῆρες καλεόμενοι «(des tendons nerveux) d'où procèdent des muscles appelés crotaphites et masséters» (*Artic.* 30 Pétrequin [4.140.12 L])<sup>117</sup>

## 18. μέλαινα χολή

οὔτω δὲ καὶ ἐν τῷ ἀνθρώπῳ τοτὲ μὲν τὸ φλέγμα ἰσχύει, τοτὲ δὲ τὸ αἷμα, τοτὲ δὲ ἡ χολή, πρῶτον μὲν ἡ ξανθή, ἔπειτα δὲ ἡ μέλαινα καλεομένη «De même aussi dans l'homme, c'est tantôt le phlegme qui domine, tantôt le sang, tantôt la bile, d'abord la bile jaune, puis la bile dite noire» (*Nat.Hom.* 7.9 Jouanna [6.50.9 L])<sup>118</sup>

## 19. νωτιαῖος (μυελός)

ὁ μυελὸς ὁ καλεόμενος νωτιαῖος «la moelle appelée épinière» (*Carn.* 4.2 Joly [8.588.20 L])

## 20. ὄχοι (hapax)

Ἦν δὲ προϊσχωσιν ἔξω, τὰ δὲ νεῦρα τὰ καλεόμενα ὄχοι χαλᾶται «Si la matrice saille au dehors, et que les tendons appelés *attaches* soient relâchés» (*Mul.II* 204 [8.392.12 L], trad. É. Littré modifiée)<sup>119</sup>

## 21. περόνη

περόνην καλευμένην «ce que l'on appelle l'attache» (*Loc.Hom.* 6.5 Joly [6.288.1 L])<sup>120</sup>

<sup>116</sup> Le premier de ces deux adjectifs est plus exactement quasiment hapax, puisqu'une occurrence du féminin κροταφίτις est attestée dans la suite immédiate du texte comme épithète de πληγαί (l'expression désigne les « plaies des muscles temporaux » : *Artic.* 30 Pétrequin [4.142.6 L]).

<sup>117</sup> Sur la question de savoir si ces deux adjectifs désignent les mêmes muscles, ou deux types de muscles différents, voir *supra*, n. 46.

<sup>118</sup> καλεομένη : om. Gal.(LV), hab. Gal.P(codd.).

<sup>119</sup> Nous ne reprenons pas la correction proposée par Littré : ὄχοι θMV : ὄχοι Li., cf. Gal. 19.127.6 (*Index hipp. s.u. ὄχος*). En effet, malgré les arguments avancés par cet éditeur, qui suit la leçon de DHJ (voir la n. *ad loc.*, qui justifie son choix), et l'approbation partielle de Ermerins, selon lequel ὄχοι est un iotacisme pour ὄσχη, et qui édite ὄσχεια (voir n. *ad loc.*, vol. II, p. 786), le lemme du *Glossaire* de Galien, ο 23 Perilli (19.127 K), évoqué par l'*Index hippocratique*, est différent (ὄσχιω), et semble répondre à une autre définition. L. Perilli, que je remercie ici, me fait observer *per litteras* que la leçon des manuscrits peut être corroborée par un rapprochement avec ὄχευς, également dérivé de ἔχω, qui désigne toutes sortes d'« attaches ». Quoi qu'il en soit, en l'absence de toute certitude, il paraît hasardeux de corriger une leçon sur laquelle les manuscrits θ, M et V concordent. P. Potter (LCL 538, 2018, Cambridge Mass./Londres) édite ὄχοι et traduit « ligaments », sans donner de commentaire.

<sup>120</sup> Ermerins *ad loc.* (vol. II, p. 401-402) considère le passage comme corrompu, car « vide de sens ». Littré, tout en reconnaissant qu'« il est impossible de rien voir

22. πλιγάς (2 occ.)

ὄκως ἂν οἱ βουβῶνες τε καὶ τὸ ἄρθρον τὸ κατὰ τὴν πλιγᾶδα καλεομένην προσεπιδέηται « de manière que l'aine<sup>121</sup> ainsi que l'articulation qui avoisine ce que l'on appelle *entre-cuisses*<sup>122</sup> se trouvent comprises dans le bandage » (*Fract.* 20 Pétrequin [3.484.11 L], trad. J.-É. Pétrequin modifiée); Ἔσωθεν δὲ ὁ μηρὸς παρὰ τὴν πλιγᾶδα καλεομένην κοιλότερος καὶ ἄσαρκότερος φαίνεται « On voit, en dedans, la cuisse, au niveau de ce que l'on appelle *entre-cuisses*, plus creuse et moins charnue » (*Artic.* 54 Pétrequin [4.238.13 L], trad. J.-É. Pétrequin modifiée)

23. σπόγγοι

οἱ σπόγγοι καλεόμενοι ἀνεῖχον « les glandes appelées éponges (*amygdales*) gonflaient » (*Epid.IV* 7 [5.148.8 L], trad. F. Skoda 1988, p. 106<sup>123</sup>)

B) Pathologie

patients *uel sim.* (4 occ.)

24. βλητοί

οἱ δὲ βλητοί λεγόμενοι « ceux qui sont dits *frappés* » (*Morb.III* 3.1 Potter [7.120.17 L], trad. N.R.)<sup>124</sup>

25. γαλιάγκωνες

καὶ οἱ καλεόμενοι δὲ ἐκ γενεῆς γαλιάγκωνες « ceux qu'on nomme *galiancones* de naissance (*coudes de belettes*) » (*Artic.* 12 Pétrequin [4.114.1 L])

de plus obscur que cette description de l'articulation du coude », considère qu'il est improbable que le texte soit altéré, puisque les « critiques anciens » discutaient déjà du sens des mots *περόνη* et *κύβιτον* (voir p. ex. Érotien π 37, 71.18-21 Nachmanson). R. Joly, n. *ad loc.*, reprend « le terme moins technique et beaucoup plus vague proposé par Littré : attache », tout en observant qu'« il doit s'agir de la *capsule* (membrane fibreuse de tissu conjonctif, doublé en face interne d'une membrane synoviale s'arrêtant au cartilage) et de son renfort ligamentaire ». Sur les différents sens anatomiques métaphoriques de *περόνη*, d'abord nom de l'« agrafe, fibule, broche », voir Skoda 1988, p. 34-35 § 4.44 (« attache osseuse »), p. 35 § 4.45 (« radius ») et p. 44-45 § 4.61 (« péroné »).

<sup>121</sup> Et non « les (deux) aines », comme le traduit Littré : voir Pétrequin *ad loc.* (vol. II, p. 162-163, n. 5).

<sup>122</sup> Sur le sens de *πλιγάς*, voir Jouanna 2013, p. 83, auquel nous reprenons la traduction « entre-cuisses » : « Comme Galien l'a défini très justement dans sa glose à *διαπεπλεγμένα* [...], le substantif *πλιγάς* signifie chez Hippocrate "l'intervalle entre la naissance des membres inférieurs" (*πλιγάς δὲ τὸ μεταξύ τῶν σκελῶν τῆς ἐκφύσεως*) ou, selon sa définition à [*sic*] son Commentaire aux *Fractures* d'Hippocrate (éd. Kühn XVIII B, 522, 1-2), "la partie entre les deux membres inférieurs" (*Δηλοῖ δὲ τοῦνομα [sc. πλιγάς] τὸ μεταξύ τῶν δύο σκελῶν χωρίον*) ».

<sup>123</sup> Sur ce terme, voir Skoda 1988, p. 106 § 5.44, ainsi que *supra*, n. 51.

<sup>124</sup> λεγόμενοι θ: λεγόμενοι εἶναι M Li. (*Index Hipp. s.u. λέγω*).

## 26. δεκάμηνα (2 occ.)

τὰ ἐν ἑπτὰ τεσσαρακοντάσι τικτόμενα, τὰ δεκάμηνα καλεόμενα « les enfants mis au monde en sept quarantaines, dits enfants de dix mois » (*Oct.* 7.1 Joly [7.446.2 L], trad. É. Littré); τὰ δεκάμηνα καλεόμενα « les fœtus dits de dix mois » (*Oct.* 10.1 Joly [7.452.10 L], trad. N.R.)

maladies *uel sim.* (17 occ.)

## 27. γυναικεῖα νοσεύματα

Τὰ γυναικεῖα νοσεύματα καλούμενα « Maladies appelées de femme » (*Loc.Hom.* 47.1 Joly [6.344.3 L])<sup>125</sup>

## 28. ἱερὰ νοσεύματα / ἱερὴ νοῦσος (6 occ.)

τὰ τε ἱερὰ νοσεύματα καλούμενα « les cas de maladie dite sacrée » (*Aer.* 4.3 Jouanna [2.20.15 L]); τὴν ἱρὴν καλεομένην νοῦσον « la maladie appelée sacrée » (*Flat.* 14.1 Jouanna [6.110.14 L]); Περὶ τῆς ἱερῆς νοῦσου καλεομένης ὧδε ἔχει « Sur la maladie dite sacrée, voici ce qu'il en est » (*Morb.Sacr.* 1.1 Jouanna [6.352.2 L]); Αὕτη δὲ ἡ νοῦσος ἡ ἱερὴ καλεομένη ἀπὸ τῶν αὐτῶν προφασίων γίνεται ἀφ' ὧν καὶ αἱ λοιπαὶ « Cette maladie, dite sacrée, provient des mêmes causes déclenchantes que celles d'où proviennent les autres maladies » (*Morb.Sacr.* 18.1 Jouanna [6.394.9 L]); Πρῶτον περὶ τῆς ἱερῆς νοῦσου καλεομένης « Il sera d'abord traité de la maladie dite sacrée » (*Virg.* 1.2 Bourbon [8.466.5 L]); τῆς ἱερῆς νόσου καλεομένης « la maladie dite sacrée » (*Prorrh.II* 5 [9.20.17 L])

## 29. φοινικὴ νοῦσος (harax)

ἡ νοῦσος ἡ φοινικὴ καλεομένη « la maladie dite phénicienne » (*Prorrh.II* 43 [9.74.13 L])<sup>126</sup>

## 30. ἐφηλίδες

Τὰς δ' ἐφηλίδας λεγομένας « Les taches dites éphélides » (*Mul.II* 190 [8.370.6 L])<sup>127</sup>

<sup>125</sup> Τὰ — καλούμενα del. Erm. (cet éditeur déplace en effet tout le passage : voir n. 131).

<sup>126</sup> φοινικὴ *Li.†*: φοινικὴ *IR* – cf. Gal. 19.153.3 (*Index hipp. s.u.* φοινίκιος). Voir la n. *ad loc.* de Littré, qui justifie son choix (« La plupart des traducteurs ont rapporté cette glose de Galien à notre passage, et ont expulsé par conséquent φοινικὴ. Cette correction ne me paraît sujette à aucun doute. On remarquera d'ailleurs que nos mss n'ont aucune variante »), ainsi que le *Glossaire* de Galien, φ 32 Perilli (19.153 K) : φοινικὴ] φοινικὴ ἢ M. Ermerins, n. *ad loc.* (vol. III, p. 393-394), émet l'hypothèse que le texte était peut-être déjà corrompu du temps de Galien, mais sans apporter d'argument décisif.

<sup>127</sup> Sur ce terme, voir Skoda 1988, p. 206 § 7.16 et p. 225-226 § 7.37-38; Rousseau 2016, p. 290-291.

31. καυσώδης  
 ἡ δὲ καυσώδης λεγομένη « la fièvre dite causode » (*Morb.III* 6.1 Potter [7.122.23 L], trad. É. Littré)
32. κυναγγη  
 ὑπὸ δὲ τῆς κυναγγῆς λεγομένης πνίγεται τε ὄνθρωπος « dans la maladie dite angine, le patient est suffoqué » (*Morb.III* 10.1 Potter [7.128.16 L], trad. É. Littré)<sup>128</sup>
33. λοιμός (harax)  
 ὁ μὲν κοινὸς ἅπασιν, ὁ καλεόμενος λοιμός « Il y a deux espèces de fièvres, [...] l'une commune à tous, qui est appelée peste » (*Flat.* 6.1 Jouanna [6.96.24 L])<sup>129</sup>
34. ἡμιτριταῖος (πυρετός)  
 Ἐν δὲ τῷ ἡμιτριταίῳ καλεομένῳ « Dans la fièvre dite hémitritée » (*Epid.I* 24.4 Jouanna [2.674.4 L])
35. σύνοχος (πυρετός) [quasi-harax]  
 Ὁ μὲν οὖν σύνοχος καλεόμενος γίνεται ἀπὸ πλείστης χολῆς καὶ ἀκρη-  
 τεστάτης « La fièvre dite synoque provient de la bile la plus abondante  
 et la plus pure » (*Nat.Hom.* 15.2 Jouanna [6.66.13 L])<sup>130</sup>
36. καταμήνια (2 occ.)  
 οὐ γίνεται ῥόος τὰ καταμήνια καλούμενα « le flux appelé menstrues ne  
 s'opère pas » (*Loc.Hom.* 47.6 Joly [6.346.10 L]); τὰ καταμήνια καλούμενα  
 « ce que l'on appelle menstrues » (*Loc.Hom.* 47.11 Joly [6.348.15 L],  
 trad. N.R.)<sup>131</sup>
37. φρόνησις ψυχῆς καὶ ἀφροσύνη  
 Περὶ δὲ φρονήσιος ψυχῆς ὀνομαζομένης καὶ ἀφροσύνης ὧδε ἔχει « Pour  
 ce que l'on nomme intelligence et inintelligence, voici ce qu'il en est »  
 (*Vict.I* 35.1 Joly [6.512.20 L], trad. É. Littré)<sup>132</sup>

<sup>128</sup> λεγομένης θ: καλεομένης M Li. (*Index Hipp. s.u. λέγω*).

<sup>129</sup> Sur la traduction de λοιμός par « peste » plutôt que « peste », voir J. Jouanna, n. *ad loc.*

<sup>130</sup> καλούμενος MV Li.: om. A (*Index Hipp. s.u. καλέω*).

<sup>131</sup> Ermerins, qui, à la suite de van der Linden, édite la fin du traité des *Lieux dans l'homme*, consacrée aux maladies féminines, au début du second livre des *Maladies des femmes* (vol. II, p. 691-694), supprime du texte ces deux occurrences de τὰ — καλούμενα, considérant que l'expression est interpolée : en effet, au début de ce texte (*Loc.Hom.* 47.2 Joly [6.344.11 L]), on trouve la seule expression οὐ γίνεται ῥόος τὰ καταμήνια (dans laquelle Ermerins tient également τὰ καταμήνια pour interpolé : voir n. *ad loc.*, vol. II, p. 691 ; sur l'ajout inverse de καλούμενα par Littré, suivant en cela van der Linden, voir *supra* et n. 89).

<sup>132</sup> La différence d'ordre des mots entre l'édition de Littré et celle de Joly

C) *Substances pharmacologiques (3 occ.)*

38. τὸ παρὰ βασιλεῖ κύμινον (harax)

καὶ τὸ παρὰ βασιλεῖ λεγόμενον κύμινον «le cumin appelé *royal* (*cuminum cyminum* L.)» (*Hum.* 10 Overwien [5.490.13 L], trad. É. Littré)<sup>133</sup>

39. οἰσύπη αἰγός (harax)<sup>134</sup>

Ἦ τὸ λεγόμενον οἰσύπη αἰγός ξηρὰ κόψαι «Ou bien, ce que l'on appelle le suint de chèvre, le broyer sec» (*Mul.II* 195 [8.378.7 L])<sup>135</sup>

40. ὀξύμελι

τὸ δὲ ὀξύμελι καλούμενον ποτόν «la boisson appelée oxymel» (*Acut.* 58.1 Joly [2.348.7 L])

D) *Divers (7 occ.)*

41. ἀτρεκείη (2 occ. anciennes)

τὰς μὲν ἀτρεκείας τὰς λεγομένας «les exactitudes prétendues» (*Prorrh.II* 3 [9.10.17 L])<sup>136</sup>

42. ἐγαστρίμυθοι (αἰ) [quasi-harax]

καὶ ἐκ τοῦ στήθεος ὑπεψόφει ὥσπερ αἱ ἐγαστρίμυθοι λεγόμεναι «et de sa poitrine elle faisait sortir un bruit sourd, comme les femmes appelées ventriloques» (*Epid.V* 63.3 Jouanna [5.242.12 L]); καὶ ἐκ τοῦ στήθεος ὑπεψόφει ὡς αἱ ἐγαστρίμυθοι λεγόμεναι «*id.*» (*Epid.VII* 28.3 Jouanna [5.400.6 L])

43. ἰητρὸς καὶ χειροτέχνης

ὁ καλούμενος ἰητρὸς καὶ ὁμολογουμένως χειροτέχνης «celui qui est unanimement appelé *médecin et praticien*» (*Vet.Med.* 7.1 Jouanna [1.584.7 L], trad. N.R.)

s'éclaire par la lecture de l'édition d'Ermerins : ὄνομ. καὶ ἄφρ. Parr. 5., θ., vulgo ὀνομαζομένης post ἀφροσύνης infertur (n. *ad loc.*, vol. III, p. 423).

<sup>133</sup> βασιλεῖ (königlich Ar.)] πᾶσι Α.

<sup>134</sup> La 2<sup>e</sup> occurrence de ce terme signalée par l'*Index Hippocraticus s.u.*, dans *Nat.Mul.* 103.1 Bourbon (7.416.18 L), est une conjecture de «van der Linden, suivi par Littré et Ermerins» (non reprise par F. Bourbon), qui se fonde sur le caractère parallèle des deux passages (voir F. Bourbon, n. *ad loc.*).

<sup>135</sup> Ermerins *ad loc.* (vol. II, p. 777) place τὸ λεγόμενον entre crochets.

<sup>136</sup> Sur l'inclusion de ce passage dans notre corpus, voir *supra*, n. 21 ainsi que § IV.1 et n. 72.

44. Κνίδιαι γνῶμαι (hapax)

οἱ συγγραψαντες τὰς Κνιδίας καλεομένας γνῶμας « les auteurs de ce que l'on appelle les *Sentences cnidiennes* » (*Acut.* 1.1 Joly [2.224.2 L])<sup>137</sup>

45. πηλοπάτιδες (hapax)

Ὅταν δὲ ἐς ὑποδήματος λόγον ἦ, ἀρβύλαι ἐπιτηδειόταται αἱ πηλοπάτιδες καλεόμεναι « Lorsqu'on en viendra à chausser l'enfant, la chaussure la mieux appropriée sera le brodequin appelé *brodequin pour la boue* » (*Artic.* 62 Pétrequin [4.268.8 L])

46. Σκυθέων ἐρημίη (hapax)

ἡ δὲ Σκυθέων ἐρημίη καλευμένη « ce que l'on appelle le désert des Scythes » (*Aer.* 18.2 Jouanna [2.68.6 L])

## BIBLIOGRAPHIE

- Amigues 2003 = S. Amigues, *Pour la table du Grand Roi*, dans *Journal des Savants*, 1, 2003, p. 3-59.
- Authier-Revuz 1995 = J. Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, 1995 (*Collection Sciences du langage*), 2 vol.
- Authier-Revuz 1998 = J. Authier-Revuz, *Le guillemet, un signe de « langue écrite » à part entière*, dans J.-M. Defays, L. Rosier, F. Tilkin (dir.), *À qui appartient la ponctuation ?*, Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 Mars 1997, Paris-Bruxelles, 1998 (*Champs linguistiques. Recueils*), p. 373-388.
- Authier-Revuz 2011 = J. Authier-Revuz, *Le Fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères*, dans J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré (dir.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, 2011, p. 67-96.
- DÉLG = P. Chantraine et al., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, nouvelle édition avec, en supplément, les *Chroniques d'étymologie grecque* (1-10) rassemblées par A. Blanc, Ch. de Lamberterie et J.-L. Perpillou, Paris, 2009 (1<sup>re</sup> éd. : 1968-1980).
- Demont 2018 = P. Demont, *Herodotus on health and disease*, dans E. Bowie (dir.), *Herodotus – Narrator, Scientist, Historian*, Berlin-Boston, 2018 (*Trends in Classics – Supplementary volumes*, 59), p. 175-196.
- Duminil 1992 = M.-P. Duminil 1992, *Les malades « frappés »*, dans J.A. López Férez (dir.), *Tratados Hipocráticos. Estudios acerca de su contenido, forma e influencia. Actas del VII<sup>o</sup> Colloque International Hippocratique* (Madrid, 24-29 de Septiembre de 1990), Madrid, p. 215-224.
- Festugière 1948 = A.-J. Festugière, *Hippocrate, L'ancienne médecine*, Paris, 1948 (*Études et commentaires*, 4).

<sup>137</sup> Sur ce titre, voir A. Pietrobelli, cité n. 48.

- Fónagy 1988 = I. Fónagy, *La structure sémantique des guillemets*, dans *Le génie de la ponctuation, Traverses*, 43, 1988, p. 90-101.
- Grmek 1983 = M.D. Grmek, *Ancienneté de la chirurgie hippocratique*, dans F. Lasserre, P. Mudry (dir.), *Formes de pensée dans la Collection hippocratique*, Actes du IV<sup>e</sup> Colloque International Hippocratique (Lausanne, 21-26 septembre 1981), Genève, 1983, p. 285-295.
- Guardasole 2000 = A. Guardasole, *Tragedia e medicina nell'Atene del V secolo a. C.*, Napoli, 2000 (*Speculum : contributi di filologia classica*, 22).
- Index Hipp.* = J.-H. Kühn, U. Fleischer et al., *Index Hippocraticus*, Göttingen, 1986-1989; A. Anastassiou, D. Irmer, *Index Hippocraticus. Supplement*, Göttingen, 1999; id., *Index Hippocraticus. Supplement. Nachträge*, Göttingen, 2007; A. Anastassiou, *Index Hippocraticus. Neue Nachträge*, Göttingen, 2014.
- Irigoin 1980 = J. Irigoin, *La formation du vocabulaire de l'anatomie en grec : du mycénien aux principaux traités de la Collection hippocratique*, dans M.D. Grmek (dir.), *Hippocratica*, Actes du Colloque Hippocratique de Paris (4-9 septembre 1978), Paris, 1980, p. 247-257.
- Joly 1960 = R. Joly, *Recherches sur le traité pseudo-hippocratique Du régime*, Paris, 1960 (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*, 156).
- Jouanna 2006 = J. Jouanna, *Famine et peste dans l'Antiquité grecque : un jeu de mots sur limos / loimos*, dans J. Jouanna, J. Leclant, M. Zink (dir.), *L'homme face aux calamités naturelles dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Actes du 16<sup>e</sup> Colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 14 et 15 octobre 2005, Paris, 2006 (*Cahiers de la Villa Kérylos*, 17), p. 197-219.
- Jouanna 2009 [1974] = J. Jouanna, *Hippocrate. Pour une archéologie de l'école de Cnide*, 2<sup>e</sup> édition augmentée d'un article (2004) et d'une Postface (2009), Paris, 2009 (*Collection d'Études anciennes. Série grecque*, 141) [1<sup>re</sup> éd. : 1974].
- Jouanna 2013 = J. Jouanna, *Médecine et poésie. Reconstruction et sens des formes de la famille de πλίσσω dans la tradition médicale et dans la poésie archaïque et classique*, dans *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 85-1, 2011 [2013], p. 75-102.
- Jouanna 2017 [1992] = J. Jouanna, *Hippocrate. Édition mise à jour*, Paris, 2017 [1<sup>re</sup> éd. : 1992].
- Lamberterie 2005 = Ch. de Lamberterie, « Peste et famine à la fois » : un nouvel exemple de l'« effet Saussure » en grec ancien, dans F. Poli, G. Vottéro (dir.), *De Cyrène à Catherine : trois mille ans de Libyennes. Études grecques offertes à Catherine Dobias-Lalou*, Nancy-Paris, 2005 (*Études anciennes*, 30), p. 137-148.
- Lanza 1972 = D. Lanza, « Scientificità » della lingua e lingua della scienza in Grecia, dans *Belfagor*, 27, 1972, p. 392-429.
- Luccioni 2014 = P. Luccioni, *Le poivre et l'antimoine : remarques sur les substantifs neutres athématiques en iota*, dans I. Boehm, N. Rousseau (dir.), *L'expressivité du lexique médical en Grèce et à Rome. Hommages à Françoise Skoda*, Paris, 2014 (*Hellenica*), p. 57-76.
- Lyons 1970 [1968] = J. Lyons, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, traduit par F. Dubois-Charlier et D. Robinson, Paris, 1970 (édition originale : *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge, 1968).

- OED = J.A. Simpson, E.S.C. Weiner *et al.*, *The Oxford English Dictionary*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, 1989. [www.oed.com](http://www.oed.com).
- Rechenauer 1991 = G. Rechenauer, *Thukydides und die hippokratische Medizin. Naturwissenschaftliche Methodik als Modell für Geschichtsdeutung*, Hildesheim-Zürich-New York, 1991 (*Spudasmata*, 47).
- Rousseau 2016 = N. Rousseau, *Du syntagme au lexique. Sur la composition en grec ancien*, avec une préface de Charles de Lamberterie, Paris, 2016 (*Collection d'Études anciennes. Série grecque*, 154).
- Rousseau 2017 = N. Rousseau, *Le nom des éléments (στοιχεῖα) : histoire, sens et emplois selon Galien de Pergame*, dans *Aitia. Regards sur la culture hellénistique au XXI<sup>e</sup> siècle*, 7-2, 2017, <http://journals.openedition.org/aitia/1827>.
- Rousseau 2019 = N. Rousseau, -IAIO- uersus -IAIO- : l'étude des suffixes à l'appui des choix textuels dans les textes médicaux grecs, dans *Revue des Études Grecques*, 132-1, 2019, p. 1-36.
- Rousseau 2021 = N. Rousseau, Ὅτι ἀλαζών ἐστι μάρτυς ἡ ἐτυμολογία : Galen on etymology, theory and practice, dans A. Zucker, C. Le Feuvre (dir.), *Ancient and Medieval Greek Etymology. Theory and Practice I*, Berlin-Boston, 2021 (*Trends in Classics – Supplementary Volumes*, 111), p. 125-176.
- Skoda 1988 = F. Skoda, *Médecine ancienne et métaphore. Le vocabulaire de l'anatomie et de la pathologie en grec ancien*, Paris, 1988 (*Ethnoscience*, 4).
- Taylor 1928 = A.E. Taylor, *A Commentary on Plato's Timaeus*, Oxford, 1928.
- Thomas 2000 = R. Thomas, *Herodotus in Context. Ethnography, Science and the Art of Persuasion*, Cambridge, 2000.
- TLFi = *Trésor de la langue française informatisé*, Paris, 2004, [www.atilf.fr/tlfi](http://www.atilf.fr/tlfi).